POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 467 / 3€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
MIZ KERZU / DÉCEMBRE 2002

LE PEUPLE BRETON

LANNION 2002



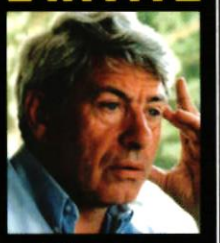


LE CONGRÈS UDB

LA CONVICTION ET LE DÉBAT



L'INVITÉ



Roger GICQUEL

Réunification p. 5
Les hommes-obstacle

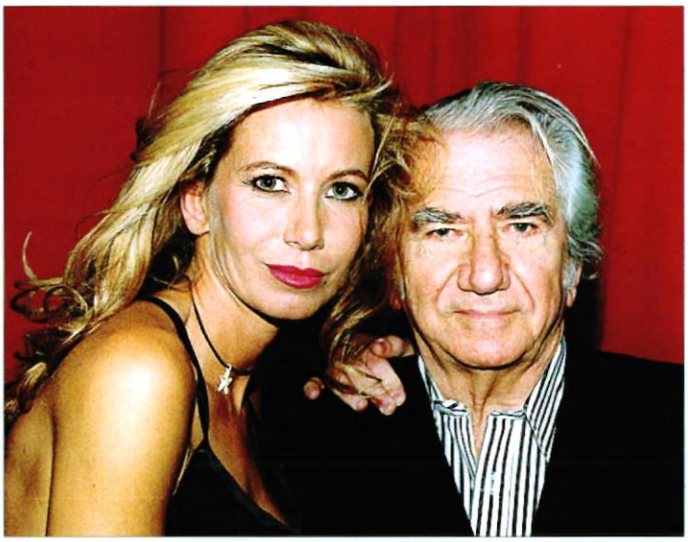
Cadeaux de fin d'année p. 27-32
3 pages d'idées livres & 3 pages d'idées disques

La chronique de Roger Gicquel

Salut Daniel !

Douze ans d'écart, pourtant l'époque nous a rendus proches. En tournage pour la télévision comme lors de nos simples rencontres amicales, j'ai appris à connaître ce que j'appelle ton courage, celui de l'ardeur de vivre. Une celtique attitude où bouillonnaient les tourments d'un homme de bien. Je dis courage, mais tu n'en faisais pas état contre ce qui réduisait parfois ton souffle... «*mon souffle supporte à peine encore un vertige de caravelle*». J'ai appris que l'asthme était déjà présent dans ta jeunesse. Le cœur aussi se battait contre lui-même, chez toi on en avait peur depuis longtemps, tu rassurais d'une pirouette, l'humour étant ton recours avec la poésie et Lydie, dont tu as écrit joliment qu'elle prit ton destin en mains, construisit ta sérénité. Daniel Gélin décédé le 29 novembre 2002 était à 81 ans en paix avec la mort. Celtique, oui, par les sens, Breton par ta mère, native de Rostrenen, et par ton enfance à Saint-Malo. Ta filmographie n'en a guère profité. Tu n'as tourné que quelques jours à Sein en 1950 pour «Dieu a besoin des hommes» qui s'est réalisé surtout à Saint-Germain-en-Laye. Toujours dans cette île, tu as tourné en 1961 dans «La barque sur l'océan» que Maurice Clavel et Stany Cordier n'ont pu mener à bon port. Inachevé. Et on ne citera que pour mémoire «Les eaux dormantes» qui t'amenèrent à Guérande. Les quotidiens ont suffisamment retracé ta carrière pour que je n'y revienne pas. Sauf pour deux événements qui marquèrent mon adolescence, et, parce que tu étais mon modèle, m'attirèrent un temps vers le métier de comédien. C'est pourquoi je suis allé rôder, années 50, boulevard Saint-Michel où tu faisais terrasse avec Prévert et sa bande au «Dupont-Latin» après t'avoir vu au théâtre dans «La neige était sale» d'après Simenon, mis en scène par Raymond Rouleau, et bien sûr au cinéma dans le fameux «Rendez-vous de juillet» de Jacques Becker (1949). J'ai su alors ce que signifiait la «Présence» d'un acteur à laquelle répondait si bien celle de Danièle Delorme.

Ton envie d'être artiste naquit dans la cabine de projection de «L'Émeraude Palace», aujourd'hui «L'Amiral» sur la Chaussée du Sillon, proche de la maison où tu avais débarqué à 10 ans, ton père venant y exercer le commerce de voiles, de filets de pêche et d'accastillage. Tu as vécu davantage à Paris qu'à Saint-Malo ; pourtant cette ville n'a jamais quitté ton âme, laquelle était tournée vers Lamennais mais désertée par la religion. Saint-Malo ne pouvait que te donner le goût prononcé pour les départs vers l'aventure. Saint-Malo martyrisée par les tirs croisés des Allemands et des Américains ne pouvait que t'inspirer la haine de la haine, l'horreur de la destruction guerrière à l'âge où construire est une urgence. Réinventer le monde bien que n'en ayant pas les épaules c'était pour nous, les jeunes de l'après-guerre qui s'y risquaient, une hâte dangereuse née du dégoût du grand saccage. Tu as connu cela et plus tard des accidents plus terribles parce qu'ils te touchèrent personnellement mais aussi, ces temps-ci, des bonheurs de patriarche. Tu n'as jamais vraiment quitté Saint-Malo. Presque jusqu'à la fin tu es venu t'y conforter, te ressourcer aux remparts des souvenirs, au vent salin des Thermes, au jardin de la Hollande. D'ailleurs l'amour des jardins t'a sauvé des insomnies, d'une sorte de détresse rentrée et des creux dans ta carrière. Je puise dans les livres que tu leur as consacrés des conseils précieux surtout pour apprendre qu' «un jardin est un personnage vivant qui respire, souffre, s'amuse ou s'exalte» et que, même l'hiver, l'abandon étouffe.



Maxppp

Daniel Gélin, avec sa fille, l'actrice Fiona Gélin.

Pour toi, le jardin comme le rivage étaient poèmes et vice-et-versa. La poésie fut une fidèle compagne dans ton cheminement vers l'inconnu où tu es aujourd'hui. Témoin celui-là que tu es venu nous dire, et je t'en remercie, par temps acide côté mer :

... Assis sur le banc de granit
dans le jardin dit de Hollande
dominant les remparts
de la Cité Corsaire
au temps gourmand avide
de l'incurable adolescence
le cœur perclus des amis morts,
le corps conscient de vieillardise
je ne perçois, jamais vraiment
lointain,
le fascinant cap Horn.
Il est tout près de moi pourtant,
presque tactile,
tout aussi périlleux.
Il est tout aussi d'accalmie
dénudé de courants et de lames
énormes.
Violence abolie, et les grands
vents berçant.
Ce cap Horn envisagé me frôlant
c'est ma Mort désormais,
c'est mon cap et ma norme...(1)

Salut à toi.

Roger GICQUEL

(1) Daniel Gélin – Poèmes «*Le sang de mes songes*». Le cherche-midi, éditeur.

Kreizenn Dafar
Sevenadurel Keltiek
KDSK

Sommaire

Décembre
Kerzu
2002

Souscription

Traditionnellement, c'est avec la parution du numéro de janvier que nous faisons le point sur une année de vos participations à la souscription. Ainsi sur douze mois, nous pouvous apprécier, ensemble, le coup de main que vous nous donnez. Il vous reste donc tout un mois pour penser aux étrennes de votre PB. Merci d'avance à ceux qui, pour l'occasion, nous ferons parvenir un petit (ou un gros) chèque. Merci aussi à ceux qui arrondiront leur réabonnement. Et puis n'oubliez pas que si, cette année, votre générosité atteint ou dépasse 25 €, vous pouvez tout simplement, nous procurer un abonné de plus (voir page 26). Un abonné, c'est-à-dire probablement un ami de plus et, sans doute, dans les mois à venir, un donateur pour cette souscription. Merci de vous souvenir des petits ruisseaux qui font les grandes rivières !

A. Kervern, Brest, 10 € ; J.B. Henry, Beton-Bazoches, 20 € ; M. Nédélec, Paris, 30 € ; J.P. Piriou, Ploumilliau, 5 € ; A. Le Morvan, Montivillier, 5 € ; G. Cadoret, Paris XV^{e}, 10 € ; R. Le Moan, Villiers-sur-Marne, 3 € ; Le Cleac'h Treffiagat, 5 € ; R. Richard, Montfermeil, 70 € ; L. Demon, Dijon, 5 € ; Cozic, Trémeheuc, 5 € ; M. Treguer, Plouguerneau, 5 € ; X. Carré, Saint-Nolff, 6 € ; M. Iliou, Avrille, 10 € ; M. Nédélec, Ornex, 3 € ; B. Le Mao, Quimper, 10 € ; P. Kerale, Dineault, 10 € ; B. Bournigault, Angers, 3 € ; H. Corbel, Poulan-sur-Mer, 3 € ; F. Allain, Quimper, 5 € ; G. Guen, Botmeur, 10 € ; J. Chapron, Saint-Malo, 5 € ; Fumoleau, La Courneuve, 5 €. **Total mois : 243 €. Total année : 4.381,99 euros.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - BP 1 - 29850 GOUESNOU
Fax 02 98.37.91.74
Directeur de la publication :
Joël Guégan
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Responsables de rubriques :
Yannig Baron, Alain Cedelle, Mikaël Erwan, Yann Fiévet, Yves Jardin, Fañch Treger.
Correspondants :
En Catalogne : Philippe Liria
En Occitanie : Gérard Tautil.
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan,
Celtie : Philippe Cousin,
Pays basque : Alain Hervochon.
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave, 22300 Lannion.
Livres en breton :
Glaoda Millour,
2 place René Cassin, 29600 Morlaix.
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal.
Editeur :
Les Presses populaires de Bretagne
CPAP : 66132
Composition, impression, routage :
IMPRAM, Lannion.
ABONNEMENTS, ADMINISTRATION : 9 rue Pinot Duclos, 22000 Saint-Brieuc
Tél-fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 4^{e} trimestre 2002.



Ce numéro était déjà bien avancé lorsque s'aggrava la crise qui couvait à Diwan. L'annulation par le Conseil d'Etat pour illégalité, des textes intégrant les écoles en breton dans le service public, nous permet de rappeler que la Bretagne ne demande rien d'autre que les droits dont bénéficient à travers le monde des milliers de langues. Opposer à cette aspiration cette étrange idée que la République n'a qu'une langue est une faute contre la culture, contre l'esprit et certainement contre la démocratie. Qu'elle soit inscrite dans un jugement, un décret, une loi ou la Constitution, une discrimination reste une discrimination et il est légitime de s'y opposer.

Face à cette situation, le PB a voulu que les présidents, récent et actuel, de Diwan s'expriment, en toute liberté – est-il besoin de le préciser ? dans nos colonnes. On trouvera ces interviews pages 8 et 9.

Auparavant, notre lecteur aura été informé sur le dernier congrès de l'UDB (pages 2 et 3), sur l'actualité politique (pages 4 et 5) et sur les propositions conjointes de l'UDB et de Frankiz Breizh pour les réformes dont on parle en ce moment (pages 6 et 7).

Mais ce numéro, en plus des pages en breton (pages 14 à 16) et des pages internationales (pages 18 et 19) n'oublie pas, bien sûr, la culture (à partir de la page 20). A la fin du numéro, nous vous avons réservé six pages du magazine et deux de notre couverture, à de nombreuses idées de cadeaux pour Noël et les fêtes de fin d'année. Là aussi, on peut militer... dans le choix des cadeaux, comme dans celui des éditeurs.

●

Voici venu, donc, le dernier numéro de l'année. Alors, sans attendre le premier janvier, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Nedeleg laouenn ha bloavezh mat deoc'h.

Ronan LEPROHON



Page 3



Page 8



Page 9



Pages 20-21

Le crédit-photo de couverture :
– Isabelle Moign, Emile Granville, Pierre Morvan : photos Loeiz Bloñs.
– Roger Gicquel : DR.
Notre magazine paraît habituellement le premier vendredi du mois.

Le congrès de la continuité

Le 26e congrès de l'Union démocratique bretonne s'est tenu à Lannion les 9 et 10 novembre 2002.

L'ennui avec les organisations sérieuses qui ne se livrent pas au spectacle politicien (suivez mon regard !), c'est qu'il n'est pas facile, même tous les deux ans, de raconter un Congrès de l'UDB, sans avoir un peu l'impression de se répéter.

Pourtant il faut dire (et donc redire) que l'organisation matérielle du congrès de Lannion fut parfaite. La fédération du Trégor-Goëlo de l'UDB avait nommé pour cette tâche, Jean-Marie Le Monier, qui – aidé des camarades locaux – a réussi un sans-faute. Les réunions se déroulèrent au centre socio-culturel Jean Savidan. L'hébergement des 120 congressistes (les 100 délégués statutaires représentant les fédérations et la vingtaine de membres du Bureau politique sortant) était assuré à l'auberge de jeunesse de Lannion et à l'hôtel Ibis du centre-ville. La restauration avait lieu à l'auberge de jeunesse et le dimanche midi dans un restaurant lannionnais. Tout cela a fonctionné sans problème, même les horaires, ce qui n'est pas le moins difficile !

L'organisation du Congrès sur deux jours présente l'avantage de pouvoir consacrer un temps important au débat et, de ce point de vue aussi, l'UDB tranche sur bien des formations politiques par la place importante consacrée aux échanges : les militants de base interviennent souvent ; il n'y a pas de "tribune" délivrant les messages à des spectateurs passifs.

Ainsi le samedi matin, le Congrès a débattu du bilan du parti breton depuis deux ans. Rien n'a été esquivé, les résultats décevants des élections législatives de 2002 dans un contexte que personne n'avait imaginé ; le relatif échec de la campagne d'adhésions – puisque le porte-parole de l'UDB annonçait un effectif de 720 membres, alors que le Congrès de Nantes avait espéré atteindre le millier d'adhérents. L'analyse de ces problèmes, comme celle de la situation en Bretagne ou, plus généralement, en France, fit apparaître une nette convergence des congressistes. Pas de voix discordante, lorsque le rapport du Bureau politique sortant affirme que *"la situation de la Bretagne est des plus singulières avec une expression culturelle forte et, à bien des regards, exemplaire pour beaucoup de régions de France et d'Europe, mais un manque patent de moyens au niveau des outils de transmission et de diffusion pour la perpétuer ; une adhésion croissante de la population au thème de la régionalisation, mais une incapacité à franchir le pas de l'affirmation d'une revendication ; en conséquence de quoi, une faiblesse des structures politiques spécifiquement bretonnes et, en corollaire, un conservatisme des élus aux postes de décision."*

Le samedi après-midi fut consacré à un large débat sur l'orientation à donner au parti dans les deux ans à venir. Entrecoupé de "temps fédéraux", où les délégués mandatés par les sept fédérations qui constituent l'UDB se retrouvaient pour des échanges et des synthèses, ce débat portait surtout sur le choix : *"L'UDB est un outil indispensable en Bretagne, mais des carences persistantes posent la question du choix entre réinvestissement dans l'outil existant ou mutation vers un nouvel outil"*. Une large majorité se dessinait au fil des discussions pour *ne pas abandonner le capital que représente l'UDB,* son histoire, son réseau militant et la cohérence de son discours. Beaucoup d'intervenants insistaient aussi sur la difficulté d'imaginer un "nouvel outil" avec une absence évidente d'interlocuteurs organisés en Bretagne… Le Congrès devait cependant affirmer la volonté d'ouverture d'une UDB maintenue (et même très décidée à se renforcer en tant qu'organisation) et l'esprit de rassemblement qui est celui de l'UDB, au moins depuis deux congrès, subsiste *"en direction, notamment de tous les militants bretons progressistes"*.

Le dimanche matin, avec une ouverture ponctuelle à 8 h 30 !, était prévue l'adoption des textes élaborés dans la soirée (et une partie de la nuit) par la commission des résolutions. L'affaire n'était pas mince, car le temps était limité et les textes nombreux et détaillés. L'UDB est, avant tout, une organisation démocratique et toute décision doit être soumise au vote. Le président de séance de ce dimanche matin peut en témoigner : cette séance fut difficile à mener, mais on y parvint : tout fut soumis au vote, avant de passer à la partie publique du Congrès.

A Lannion, il n'y avait pas d'invités étrangers, ce qui n'a pas empêché le Congrès de se préoccuper de la situation internationale et notamment d'affirmer son soutien à la lutte pour l'autonomie démocratique en Kabylie. Ce texte de l'UDB devait d'ailleurs être reproduit, au lendemain du congrès, par "La dépêche de Kabylie".

Les invités intervenants à la tribune étaient ceux du mouvement "Ras l'front", dont les représentants locaux vinrent assurer l'UDB de leur solidarité – notamment dans l'affaire qui oppose notre porte-parole à l'extrême-droite bretonne. Puis il y eût l'intervention fort documentée du responsable du "Trégor Debout" qui exposa aux congressistes la situation économique problématique de toute la région lannionnaise. Remerciant l'UDB de lui offrir cette tribune, il appela à la solidarité la plus grande avec les militants et les associations qui se battent pour que vive leur région, aujourd'hui gravement touchée par les effets de la "mondialisation".

L'après-midi du dimanche était aussi l'occasion d'entendre un autre invité au Congrès : l'économiste Jean Ollivro, dont le propos fut un des temps forts de la journée. Son exposé d'une clarté pédagogique et d'une lucidité rares fut salué par tous les assistants. "Le Peuple breton" se propose d'ailleurs de faire écho, prochainement, à cette remarquable intervention.

Puis venait le temps des élections. Les fédérations avaient, une dernière fois, arrêté la liste des personnes qu'elles proposaient aux suffrages de l'ensemble du Congrès et à 17 heures les membres élus du Congrès au nouveau Bureau politique étaient connus : quelques départs, quelques arrivées, mais dans l'ensemble, le BP (comme on dit familièrement) avait la marque de la continuité.

Il se réunissait d'ailleurs, dans la soirée du dimanche, pour assurer la désignation des responsabilités techniques au sein de l'UDB. Car, décidément, le sérieux est bien la marque du parti breton. Il restera à cette formation à convaincre un maximum d'électeurs bretons, notamment aux élections régionales de 2004. Le mode de scrutin qui sera utilisé à cette occasion jouera un rôle sans doute décisif dans la tactique électorale du moment. Le Bureau politique de l'UDB a du pain sur la planche.

R.L.

Le Congrès de Lannion a voté une motion fustigeant l'attitude du Parti socialiste face aux projets du gouvernement Raffarin sur la décentralisation :"L'UDB accueille favorablement l'idée d'une deuxième étape de la décentralisation […]. La centralisation n'est pas une "valeur de la République" qui garantirait l'égalité entre les citoyens" et l'UDB n'autorise pas le Parti socialiste a s'exprimer en son nom quand il écrit de façon péremptoire et hégémonique que "l'ensemble des forces de progrès continuera à combattre la logique fédérale et libérale du projet Raffarin." L'UDB entend bien rappeler que le fédéralisme et le progrès social restent des objectifs "de gauche" !

Les élus du Congrès



Bonne humeur chez les élus au Bureau politique ; de gauche à droite : Yves Jardin, Paul Mingant, Philippe Coulau, Robert Pédron, Jakez Conan, Rachell Rolland, Jean-Marie Le Monier, Rémy Beauto, Michel Génin, Jean Moign (en partie caché), Isabelle Moign, Kristian Guyonvarc'h, Ronan Leprohon et Herri Gourmelen.



Kristian Guyonvarc'h a été réélu porte-parole de l'UDB par le Bureau politique qui a suivi le Congrès de Lannion.



Les congressistes et leurs invités ont été reçus au "pot de l'amitié" par deux élus UDB du Trégor-Goëlo : Pierre Morvan (de Paimpol) et Jean-Jacques Monnier (de Lannion).

Ils arrivent au bureau politique

Le Congrès de Lannion a désigné, comme d'habitude, quatorze membres de son Bureau politique. Ces élus seront rejoints dans les prochaines semaines par les représentants des fédérations qui constituent l'UDB. Parmi les élus de Lannion, trois nouvelles personnalités que nous vous présentons :



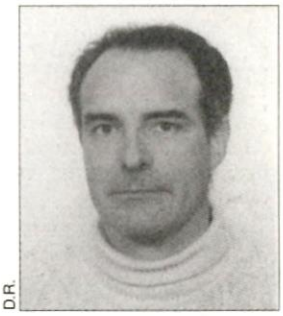
D.R.

Jakez CONAN

Ce marin de commerce, âgé de 34 ans, habite le Trégor. Il est aussi chanteur en fest-noz.

Paul MINGANT

Ce Nord-Finistérien exerce aujourd'hui le métier de professeur. Il est âgé de 46 ans et bretonnant de naissance.



D.R.



D.R.

Rachell Rolland

Elle est postière. Elle a 31 ans. Originaire d'Allineuc, elle parle le gallo.

Toutes les photos du Congrès de Lannion ont été réalisées par Loeiz Bloñs. Tous droits réservés.


Archives Hélène Cailleux

Une droite haineuse et un PS à côté de ses pompes

Qu'y a-t-il de commun entre ce communiqué de la direction centrale du PS en date du 6 novembre et reproduit dans l'organe de la fédération morbihannaise de ce parti, qui proclame de façon hégémonique que "l'ensemble des forces de progrès continuera à combattre la logique fédérale et libérale du projet Raffarin (sur la décentralisation)" et l'article quasi-autonomiste que cinq élus du PS, un pour chaque département de la Bretagne historique, ont signé dans "Ouest-France" le 16 novembre ?... Une grande confusion.

Dans leur papier, Jean-Pierre Thomin, maire de Landerneau, Jean-Pierre Le Roch, maire de Pontivy, Pierre-Yvon Trémel, sénateur des Côtes d'Armor, Jean Normand, conseiller général d'Ille-et-Vilaine et Patrick Mareschal, leader de l'opposition au conseil général de Loire-Atlantique, écrivent : "le projet gouvernemental ne mérite pas un rejet en bloc (...). L'expérimentation proposée par le projet de loi peut avoir des effets positifs si elle permet l'expression du "droit à la différence" cher à la gauche en 1981. Mais il faut aller plus loin que le texte actuellement débattu au Parlement (...). Pour ce qui est de la Bretagne, au-delà de l'histoire et de l'identité culturelle qu'il convient de prendre en compte, c'est l'avenir d'une grande région maritime européenne qui est en jeu. Nous disons : chiche, monsieur Raffarin, au nom de l'égalité, accordez aux Bretons la possibilité de se prononcer par référendum sur la Bretagne à cinq départements". Bref, ces cinq élus PS réclament un référendum sur la réunification administrative de la Bretagne et l'obtention d'un statut particulier justifié par l'identité culturelle et la spécificité maritime de la Bretagne. C'est du copié-collé UDB !

Disons-le clairement : nous avons de la sympathie pour plusieurs de ces signataires, car nous savons que leurs prises de position en faveur de la réunification administrative de la Bretagne ou de la langue bretonne sont sincères. Leur action en tant qu'élus en témoigne. Mais nous ne sommes pas dupes. A chaque fois que le PS s'est trouvé dans l'opposition au plan français, les éléments "régionalistes" ont retrouvé une certaine liberté de parole dans la seule perspective d'une reconquête du pouvoir central. Désolé, mais ça ne marche pas. Le débat ne porte pas sur la sincérité des hommes, mais sur l'efficacité des structures politiques. Or, en quinze ans de pouvoir à Matignon, le PS a fait la preuve de son incapacité à doter la Bretagne des pouvoirs politiques et budgétaires que sa situation et sa vocation commandent. Pourquoi ? Parce que les éléments jacobins du PS ont toujours imposé leurs choix. Aujourd'hui, entre Hollande, Dray, Emmanuelli et Mélenchon, il n'y a aucun espace pour un PS décentralisateur. Aux décentralisateurs bretons du PS d'en tirer les leçons.

La Bretagne a besoin d'une gauche claire sur tous les fronts. Claire, quand elle réclame une régionalisation ambitieuse et démocratique dans une Bretagne réunifiée conforme à la volonté du peuple. Claire encore, quand elle combat une droite haineuse qui se réjouit d'embastiller des militants syndicaux comme José Bové et René Riesel et qui veut remplacer les éducateurs des lycées par des grilles et des caméras de surveillance. Une gauche qui se donne les moyens aussi de réaliser ses objectifs. L'UDB est prête pour construire avec d'autres cette gauche-là.

Kristian GUYONVARC'H
Porte-parole de l'UDB

"Assises des libertés locales" à Rennes : au rendez-vous du "radicalisme choucroute"

On connaissait le radicalisme tendance cassoulet, positionné à gauche. Le déplacement en Bretagne du ministre français délégué au commerce extérieur, un Alsacien du nom de Loos, nous aura permis de découvrir le radicalisme tendance choucroute, positionné à droite. Nos amis alsaciens nous pardonneront, la digestion en est tout aussi difficile...

Il fallait y être – et nous y étions – pour le croire. Comment un homme politique en charge de responsabilités ministérielles peut-il fonder un argumentaire sur le processus qui a conduit à l'éclatement de l'Union soviétique, "où l'autonomie des territoires a profité aux mafias" (sic), pour s'opposer avec virulence à la réunification administrative de la Bretagne dont Claude Champaud, vice-président du Conseil régional de Bretagne, venait de plaider avec chaleur et intelligence la cause ? En d'autres temps la comparaison aurait fait bondir. Aujourd'hui elle fait rire, car elle tourne son auteur en ridicule. Faut-il douter de la République française pour comparer la France de Chirac à feue l'URSS de Gorbatchev et Eltsine ! On notera au passage que le ministre Loos n'est pas à une contradiction près puisque juste avant de rompre une lance contre "l'identité comme programme politique", il n'avait pas manqué de vanter les mérites de la Lituanie et de la Lettonie indépendantes... Fermez le ban ! Le bêtisier politique a gagné une vedette.

Plus sérieusement nous retiendrons de cette cérémonie trop convenue, où le pianotage sur une télécommande ne pouvait tenir lieu de débat, une information inédite. Josselin de Rohan a rajouté à la liste des transferts de compétence souhaités pour la Région la question de la langue bretonne, totalement absente initialement du "manifeste de la décentralisation" rendu public en septembre. L'UDB se félicite de ce rattrapage mais elle attend du président du Conseil régional qu'il précise la portée de cette nouvelle revendication. L'UDB n'acceptera pas le marché de dupes qui consisterait à transférer à la Région la gestion de l'inconstitutionnalité de l'enseignement immersif et de la pénurie des moyens humains et matériels alors qu'il s'agit de sauver une part du patrimoine de l'humanité.

Nous retiendrons aussi de cette matinée, n'en déplaise aux notables et aux lobbies trop soucieux de préserver leurs intérêts particuliers, que la suppression des départements et de ce qui en découle (cantons et arrondissements) d'une part et le changement de politique agricole pour reconquérir la qualité de l'eau d'autre part sont plébiscités. Il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, mais les réalités finiront par forcer les décisions.

K.G.

Halte au jacobinisme régional !

La période actuelle pourra-t-elle être considérée comme un moment historique pour la réunification de la Bretagne ? Le projet Raffarin de décentralisation a ouvert une boîte de Pandore dont il convient de tirer profit. Un peu partout, en effet, des velléités de redécoupage-regroupement se font jour. Giscard d'Estaing parle de fusion de son Auvergne, avec le Limousin et le Berry, estropiant par là même la région Centre. En Normandie, les deux Conseils régionaux ont souhaité leur union, envisageant en outre, comme l'a précisé Philippe Augier, maire UDF de Deauville, l'intégration à la nouvelle entité des départements de la Mayenne et de la Sarthe. Avec le départ, souhaité par Giscard, de l'Indre et du Cher de la région Centre, cette dernière pourrait éventuellement envisager de créer une région Val de Loire en s'agrandissant vers l'ouest, avec le Maine-et-Loire comme premier pas. Par ailleurs, on sait (et chaque nouvelle enquête d'opinion le démontre clairement) que les habitants de la Bretagne administrative et de Loire-Atlantique souhaitent leur union. Le Conseil général et le Conseil régional de ces deux entités ne disent rien d'autre. Un autre sondage publié il y a quelques semaines dans «0uest-France» montrait que les habitants des Pays-de-la-Loire accepteraient même, à 56 % le départ de la Loire-Atlantique vers la Bretagne. Tout semble donc très simple et ne poser aucun souci. Même si, on s'en doute, les responsables des dits Pays-de-la-Loire font et feront tout leur possible pour contrer cette évolution (alors que seulement 6 % de leurs administrés, selon le même sondage, ont le sentiment d'appartenir à cette région, résultat qui infirme les propos de ces dirigeants qui prétendent qu'un nouveau découpage détruirait un édifice patiemment élaboré depuis plus de trente ans, édifice qui – on le voit – n'existe pas).

Reproduire le schéma national

Plus préoccupantes et plus graves sont les réactions des maires des deux capitales bretonnes, MM. Ayrault et Hervé, qui semblent être parmi les seuls personnages importants de Bretagne à refuser cette réunification. Ont-ils conscience qu'ils prennent là une responsabilité énorme devant l'histoire ? Face à une Bretagne presque unanime, un contexte politique favorable, une population des Pays-de-la-Loire qui accepte un redécoupage, leur attitude est d'une révoltante désinvolture et d'un égoïsme inacceptable. Refuseront-ils cette réunification pour préserver, au nom de petits calculs politiciens, les pseudo-intérêts de leur ville ?

Le jacobinisme, qui a forgé les esprits des hommes politiques français – et bretons – depuis 200 ans (pour ne pas remonter à François I^{er}) montre là son influence. Car en fait, pourquoi refusent-ils cette évolution souhaitée par les Bretons des cinq départements ? Tout simplement par peur que l'autre lui fasse de l'ombre (c'est le «je te tiens, tu me tiens par la barbichette»).

L'un comme l'autre sont d'accord avec la théorie qui veut que la réunification fera un vainqueur et un vaincu : l'une des deux villes perdra son statut de capitale régionale. D'accord sur ce point, ils sont, de ce fait, d'accord pour refuser cette évolution. Ils ménagent ainsi leurs intérêts individuels, même si cela contribue à faire échouer le projet de renaissance de la Bretagne historique. On aurait pensé que des mots comme solidarité, partage, redistribution... allaient mieux dans la bouche de dirigeants socialistes que d'autres comme égoïsme, intérêt particulier.

Avec un tel état d'esprit, MM. Hervé et Ayrault se présentent, qu'ils en soient conscients ou non, en porte-paroles du jacobinisme ambiant, lequel, dans cet exemple, considère que l'on n'est rien si l'on n'est pas une ville capitale (et cela, quelle que soit la taille du territoire sur lequel rayonne cette capitale). Pour l'un, comme pour l'autre, il n'est pas question de perdre la moindre parcelle de pouvoir. Dans cette logique, une telle hypothèse ne peut être considérée que comme une défaite, une humiliation.

Le «Paris et le désert français», dénoncé il y a près d'un demi-siècle par le géographe-sociologue Jean-François Gravier, vaut aussi pour les régions. Pour les deux maires PS, la formule magique ne peut être que «Rennes (ou Nantes) et le désert breton». Pas de salut sans un statut de capitale régionale.

Ne peut-on pas, pourtant, réfléchir dans une logique véritablement décentralisatrice qui ferait en sorte de répartir les rôles entre les deux pôles (je conçois l'hérésie de ce propos) donnant par exemple le rôle de capitale régionale à l'une des villes (disons Nantes) où se trouverait aussi l'Assemblée régionale tandis que l'autre se verrait attribuer l'accueil des services régionaux de l'Etat ? Et puis, soyons iconoclastes, jusqu'au bout, pourquoi ne pas déléguer aussi à d'autres cités, comme Vannes (la Bretagne bretonnante devrait profiter de la redistribution), d'autres fonctions régionales (chambres consulaires, autorités juridiques). Un tel schéma; on le conçoit, va à l'encontre de la philosophie dominante qui fait que, même lorsque l'on parle de décentralisation, on ne pense qu'à reproduire à l'échelon local le schéma national. Et pourtant, en quoi le rayonnement de Rennes – si Nantes redevenait capitale de Bretagne – serait-il affecté par la perte de son statut de capitale ? Est-ce que New-York souffre de la concurrence de Washington ? Ou Amsterdam de celle de La Haye, ou Brest de celle de Kemper ?

Patrick DURIEZ-MORVAN



Coupe de l'Amerika : le défi Aréva proprement éliminé après un record... de défaites.



Photo CMB

L'UDB (et Frankiz Breizh) proposent pour une démocratie régionale en Bretagne

Une région pensée par les Bretons pour les Bretons

Il faut donner à la régionalisation de la chair et du souffle. De la chair, c'est reconnaître la force de l'identité culturelle pour construire un futur plus solidaire. **Une région digne de ce nom, c'est un territoire vécu et choisi librement, choisi par celles et ceux qui y vivent.** Toutes les grandes avancées du développement de la Bretagne se sont faites grâce à la capacité des Bretons à s'organiser et à se rassembler derrière leur identité propre, à l'exemple du Celib (Centre d'études et de liaison des intérêts bretons) dans les années soixante, ou encore à partir d'initiatives locales s'appuyant sur l'Europe, à l'exemple du Centre Bretagne (cf. Galcob).

Du souffle, c'est faire en sorte que la régionalisation ne reste pas une affaire de spécialistes mais devienne l'affaire de tous les citoyens. Transférer des compétences de l'Etat aux Régions n'aura de sens au plan de la démocratie que si ces transferts de compétences s'accompagnent d'une profonde révision des procédures de décision politique. **Le principe de subsidiarité doit devenir la règle générale pour favoriser la démocratie de proximité et la participation citoyenne.** On ne délègue à l'échelon plus éloigné que ce que l'on ne peut réaliser à l'échelon plus proche. C'est dans cet esprit que devront se faire les transferts de compétences.

1 – Pour une Bretagne réunifiée : un référendum avant 2004

La réunification administrative est un préalable incontournable à toute régionalisation digne de ce nom en Bretagne. La division administrative de la Bretagne est le résultat d'une décision inique prise par un régime honni (décret du régime de Vichy du 30 juin 1941). Depuis 1985, pas moins de six enquêtes d'opinion ont montré que 63 à 75% des citoyens de Loire-Atlantique souhaitaient la réunification, avec une adhésion en progression constante. **Dans une démocratie digne de ce nom les citoyens ont le droit de vivre dans la région de leur choix.**

L'engagement du gouvernement Raffarin d'intégrer le référendum d'initiative locale dans son projet de révision constitutionnelle devrait offrir l'opportunité d'organiser en Loire-Atlantique un référendum sur la question de la réunification, avec ou sans l'aval du Parlement. Ce référendum devra se tenir d'ici au printemps 2004 de telle façon que les électeurs de Loire-Atlantique puissent participer au prochain renouvellement de l'assemblée régionale de Bretagne. C'est une exigence démocratique.

Une fois cet acte politique posé, la mise en œuvre de la réunification pourra s'étaler sur un laps de temps permettant une transition en douceur **vers une autre organisation territoriale de l'ouest français : Bretagne réunifiée, Vendée rendue au Poitou, Val de Loire réunissant Tours et Angers, Normandie réunifiée.** Soit une réorganisation possible en quatre régions au lieu de six actuellement, sous réserve d'une approbation par les citoyens.

2 – Pour une nouvelle organisation infrarégionale basée sur une vingtaine de "pays"

Un développement harmonieux et durable du territoire breton suppose un rééquilibrage des échanges est-ouest et nord-sud, un rééquilibrage qui ne se justifiera que si le Centre Bretagne retrouve sa propre logique de développement et sa fonction de carrefour. Eclaté entre trois départements, il en est empêché.

A l'instar de l'Alsace et de la Corse, la Bretagne doit revendiquer la suppression de l'échelon départemental et mettre immédiatement à l'étude une nouvelle organisation infrarégionale basée sur une vingtaine de " pays ", dont ceux du centre-ouest et du centre-est Bretagne. Ils auront pour vocation d'organiser les services aux personnes : transports locaux, gestion des services sociaux et de santé, établissements scolaires du secondaire, sécurité civile, infrastructures culturelles et sportives, collecte et traitement des déchets ménagers et industriels banals.

Cette organisation de "pays", légitimés par une assemblée élue au suffrage universel direct et dotés d'importantes compétences, correspond à une conception très décentralisée de la Bretagne réunifiée, à l'opposé de toute reproduction du schéma jacobin à une échelle régionale.

La commune demeure l'échelon de base de la démocratie pour une réelle participation citoyenne, mais avec des compétences revues en fonction de la suppression des départements et de la mise en place des " pays " comme collectivités territoriales de plein exercice.

3 – Pour un pouvoir régional représentatif des familles politiques et des territoires dans leur diversité

Les Bretons, dans le respect des principes démocratiques, doivent pouvoir choisir, au titre du droit à l'expérimentation, leur mode de représentation régionale. De notre point de vue celui-ci devrait, à l'instar du mode de scrutin mixte (proportionnel et territorialisé) en vigueur en Ecosse et au Pays de Galles, permettre la représentation des familles politiques et des territoires dans leur diversité.

L'assemblée régionale doit être dotée d'un véritable pouvoir législatif, primaire ou secondaire – et non pas seulement réglementaire – dans les domaines de compétence que la Bretagne aura choisis.

4 – Pour le référendum d'initiative populaire et le droit de pétition

Puisque le gouvernement de J-P Raffarin entend inscrire le référendum d'initiative locale et le droit de pétition dans la Constitution française, il faut que la Région Bretagne s'engage à en faciliter l'application à son niveau. Elle peut le faire de plusieurs façons :

– en créant à l'instar du Parlement européen une commission des pétitions qui sera chargée de recevoir et d'examiner en séance publique les pétitions que les citoyens lui soumettront,

– en acceptant de soumettre au référendum d'initiative populaire, à la demande d'au moins 100.000 citoyens, toutes les questions d'intérêt régional.

5 – Pour une régionalisation globale

Il faut bannir l'idée d'une décentralisation fonctionnelle, mécanique, aseptisée, qui n'aurait pour seul objet que de décharger l'Etat des missions qu'il ne veut plus assumer. En Bretagne la régionalisation doit être pensée et réalisée au service d'une identité et d'un développement solidaire et durable.

Il faut à la Bretagne une régionalisation globale qui lui permette d'**intervenir avec efficacité partout où les conditions de vie des Bretons et leur avenir en tant que peuple sont en jeu**. Les compétences que la Bretagne doit acquérir sont donc les suivantes :

5.1 – Pour une régionalisation imaginée par les Bretons et non pas parachutée de manière uniforme

– l'organisation et le fonctionnement des institutions d'auto-gouvernement de la Bretagne,

– les délimitations des territoires communaux et des subdivisions régionales,

– l'organisation administrative du territoire de la Région et la distribution géographique des compétences régionales,

– la législation électorale intérieure (dans le respect des principes démocratiques),

5.2 – Pour une régionalisation fondée sur l'identité forte de la Bretagne (l'identité comme moteur de développement)

– la culture, les arts et le patrimoine (sans restriction),

– l'audiovisuel régional,

– l'éducation : gestion des infrastructures et des personnels y compris éducatifs *(avec garantie du maintien de l'unicité des statuts),* recrutement, carte scolaire, programmes scolaires (compétence partagée avec l'Etat en histoire, géographie, économie et enseignements artistiques), enseignement des langues régionales et en

– langue régionale,

– le sport amateur et professionnel. Les fédérations sportives de Bretagne seront habilitées à présenter des sélections officielles lors des compétitions nationales et internationales, à l'instar du Pays de Galles, de l'Ecosse ou des Iles Féroé (territoires autonomes du Royaume-Uni et du Danemark),

5.3 – Pour une régionalisation qui permette un développement durable et solidaire

– la formation professionnelle (transfert des compétences manquantes),

– la santé : gestion des infrastructures, politique de prévention et d'éducation. *En revanche il convient de garantir l'unicité du système d'assurance-maladie et l'égalité des conditions de travail et de rémunération des personnels,*

– l'action sociale (transfert des compétences qui manquent aux conseils généraux),

– le logement social, tant en ville qu'en milieu rural,

– l'urbanisme et le cadre de vie,

– les transports régionaux et interrégionaux,

– l'énergie : les installations de production, de distribution et de transport d'énergie quand ce transport n'intéresse que le territoire de la Région Bretagne et n'affecte pas une autre région,

– la protection et la gestion des ressources naturelles (eau, air, sols, littoral, forêts, rivières, plans d'eau et canaux),

– la sécurité civile terrestre et maritime,

– la pêche et les cultures marines *(en accord avec l'organisation générale de l'économie),*

– l'agriculture et le développement rural *(en accord avec l'organisation générale de l'économie),*

– l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, fonds éthiques, commerce équitable),

– le tourisme et les loisirs,

– la gestion en direct des fonds structurels européens,

– la représentation des intérêts bretons auprès des institutions de l'Union européenne dans le périmètre des compétences exclusives ou partagées de la Bretagne,

– le droit de conclure des accords de coopération avec les autorités d'autres territoires au plan européen et mondial dans le périmètre des compétences exclusives ou partagées de la Bretagne.

6 – Pour une répartition équitable des impôts directs et indirects prélevés en Bretagne

Pour l'exercice adéquat et le financement de ses compétences, la Région Bretagne doit disposer de ses propres ressources. Le gouvernement de J-P Raffarin ayant accepté le principe de transferts de compétences asymétriques de l'Etat aux Régions, il en résulte qu'un modèle unique de financement de ces compétences n'est pas envisageable, sauf à prendre la décision d'accroître la perte d'autonomie fiscale des régions en augmentant les subventions d'Etat... ce que la nouvelle majorité parlementaire reprochait tant au gouvernement précédent.

Nous proposons que les ressources propres de la Région Bretagne soient constituées d'une quote-part des impôts d'Etat, directs et indirects, payés par les contribuables bretons. Les principes généraux de cette quote-part seraient négociés en même temps que le champ des compétences. Par la suite, cette quote-part serait évaluée chaque année par une commission mixte composée à parité de représentants de l'exécutif régional et du gouvernement puis serait soumise à l'examen et à l'approbation de l'assemblée régionale et du Parlement. Sur cette quote-part l'assemblée régionale pourrait disposer d'une faculté de faire varier les taux d'imposition dans une fourchette de 5%.

(Texte élaboré par l'UDB et Frankiz Breizh et présenté à Nantes le 19 octobre 2002 lors d'une conférence de presse de "Régions & Peuples solidaires".)

Diwan est en crise, peut-être en péril. Le PB a demandé à Andrew Lincoln, qui vient de démissionner de son poste de président, et à Michel Le Tallec, qui l'a remplacé, de répondre chacun à deux questions : d'abord comment en est-on arrivé à la situation d'aujourd'hui ? Ensuite, quelles sont, selon eux, les perspectives pour l'avenir de Diwan et du breton vivant ?

La rédaction du PB

Diwan, en ce mois de décembre 2002, est dans une situation difficile. L'association d'enseignement immersif du breton vient de subir un cinglant échec dans sa tentative d'intégrer le service public de l'Education nationale. Cet échec de l'intégration a de graves conséquences : financières et humaines. Financières : Diwan doit faire face à un déficit important. Humaines : une division s'est installée entre les parents de Diwan.

Comment en est-on arrivé là ?

L'enseignement immersif du breton est lancé voici 26 ans par quelques pionniers. Ces pionniers démarrent Diwan avec pour seule arme leur foi en la langue bretonne, et pratiquement aucun moyen.

2002 : le rêve des pionniers de Diwan se concrétise par une association regroupant un lycée, quatre collèges et trente-deux écoles !

Les besoins financiers nés de cette croissance ont conduit l'équipe dirigeante, menée par Andrew Lincoln, à rechercher dans un statut public d'Etat le remède à tous les problèmes.

Ce choix n'a pas été accepté par tous à Diwan et s'est traduit par une très forte division entre ceux qui voulaient protéger le système immersif d'enseignement du breton et les tenants de l'intégration dans l'Education nationale.

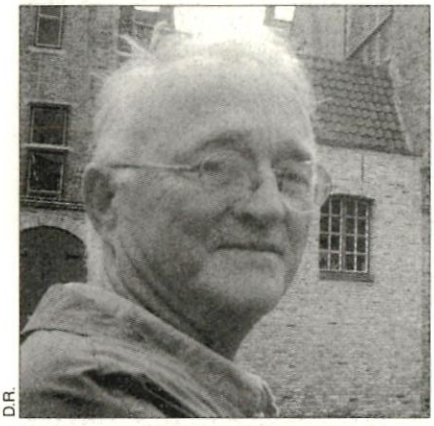
Il aurait fallu que l'équipe dirigée par Andrew Lincoln tienne compte de cette inquiétude manifestée par ceux qui craignaient que l'enseignement immersif disparaisse, une fois absorbé par l'énorme machine de l'Education nationale. Un signal d'alarme avait pourtant retenti : les structures de contrôle permettant à Diwan de veiller au maintien de sa pédagogie perdaient de leur substance au fur et mesure de l'évolution des négociations avec le ministère de l'Education nationale.

La prudence aurait voulu que tous les œufs ne soient pas mis dans le même panier. Il fallait, surtout, constituer une réserve financière suffisante pour faire face à un éventuel échec des négociations. Il fallait ménager les interlocuteurs à la Région Bretagne. Cette Bretagne dont Diwan s'est détachée, pensant s'en sortir seul, grâce au pari du tout-intégration.

On sait ce que cette politique a donné !

Mais, malgré le refus de l'immersion par le Conseil d'Etat, pour la deuxième fois, en juillet 2001, l'équipe d'Andrew Lincoln a continué à miser sur le service public national.

Cette obstination a entraîné la naissance de "Réunir Diwan". La motion d'orientation de "Réunir Diwan" l'a emporté, à Guerlesquin, entraînant la démission d'Andrew Lincoln et des conseillers d'administration adhérant à sa politique.



D.R.

Michel Le Tallec.

Diwan a repris sa liberté. A sa tête désormais, "Réunir Diwan" veut rassembler tous les parents de l'association, autour d'une stratégie recentrée sur un seul objectif : continuer à vivre et à se développer hors intégration à l'Education nationale.

Aujourd'hui, le récent arrêt sur le fond du Conseil d'Etat va au-delà de l'enseignement immersif du breton dispensé par Diwan. Il met aussi en péril l'enseignement bilingue paritaire public du breton. Le Conseil d'Etat applique l'article 2 de la Constitution, qui stipule que la langue de la République est le français, et la loi Toubon, qui précise que la langue de l'enseignement est le français.

Dès lors, quelles perspectives pour le breton ?

Pour le bilingue public, la situation est évolutive. D'abord, il paraît difficile de remettre en cause un enseignement bien ancré dans l'Education nationale et que de nouvelles circulaires peuvent conforter.

Diwan, par contre, n'a pour l'instant qu'une seule issue : demeurer sous statut associatif. L'avenir de Diwan ne sera pas assuré sans l'aide de la Bretagne et des Bretons. L'enseignement immersif du breton, dans l'immédiat, doit faire appel à tous ceux qui veulent que vive la langue bretonne. Mais il ne suffit plus de répondre, lors de sondages, que l'on est favorable à la langue bretonne. Il faut passer au concret et aider financièrement Diwan, tout de suite. Sinon, l'enseignement par immersion n'aura été qu'un beau rêve.

Diwan ne peut s'en sortir qu'avec le soutien concret des collectivités locales et en premier lieu, la Région. Qu'avec le soutien de tous les autres acteurs de la vie économique, sociale et culturelle bretonne. Il faut que les Bretons donnent l'argent qui permettra à Diwan de vivre : particuliers, associations, entreprises…

C'est l'occasion, pour les Bretons, de montrer leur attachement à leur langue et à leur culture. De montrer leur volonté de préserver leur identité dans un monde où il est important que nos enfants aient des racines solides. Dans un monde où les cultures se dissolvent dans la mondialisation.

A moyen terme, Diwan doit trouver un statut public dans le cadre régional. La décentralisation qui s'amorce doit offrir à l'enseignement immersif du breton les bases lui assurant son développement.

Il faut savoir que la pérennité de Diwan ne sera assurée que par un développement régulier. Il faut passer rapidement le cap des 5 000 élèves, puis des 10 000… Mais, il faut les moyens de ce développement !

Michel LE TALLEC

Une majorité qui utilise sa position dominante pour voler des mandats en pleine assemblée générale ; un conseil d'administration sans légitimité composé de six membres élus et de douze membres cooptés ; un président non-bretonnant dont l'incapacité à maîtriser les dossiers est connue d'avance par ses co-équipiers ; une réaction officielle aux récentes décisions du Conseil d'Etat qui se limite au constat satisfait de la clarification de la situation, sans la moindre mention de la situation des classes publiques bilingues ; un repli sur le tout associatif quand le débat sur la constitution et la décentralisation bat son plein ; un repositionnement de Diwan comme école de l'Emsav et non plus comme école publique du peuple breton ; bref une *"recomposition"* saluée par le MNR *"au nom d'une régionalisation assumée et d'une identité affirmée"* ... Comment Diwan en est-elle arrivée là ?

Comme préalable à toute réponse il faut souligner que l'association garde intacte toute sa richesse humaine, la qualité de son travail éducatif et la volonté d'une majorité de parents d'obtenir un statut public pour leurs établissements et une reconnaissance publique pour la langue bretonne. La tendance "War-raok Diwan", qui soutient le combat pour un statut public, s'il n'est pas majoritaire chez les employés, le reste chez les parents, et surtout dans les grands établissements qui scolarisent la plupart des élèves Diwan.

Cette tendance, qui avait obtenu entre 55 et 80 % des mandats lors des quatre assemblées générales précédentes, a néanmoins indubitablement connu un moment de désorientation, voire de découragement, ces deux derniers mois au point de perdre la majorité à l'assemblée générale de Guerlesquin. Pourquoi ?

La responsabilité première revient aux organisations soi-disant de gauche, telles que l'UNSA-Education et la FCPE, qui ont attaqué les textes signés par Jack Lang et qui, avec l'appui d'une partie réactionnaire de l'appareil d'Etat, sont arrivées à leur fin : la destruction d'une avancée construite par la gauche plurielle avec le soutien de toutes les forces démocratiques en Bretagne. Sans les recours de ces organisations, les textes réglementaires reconnaissant pleinement l'immersion seraient aujourd'hui en vigueur et les collectivités bretonnes seraient à même d'aider pleinement nos établissements. Le premier président de Diwan a récemment appelé cela "de l'assistanat" : drôle de terminologie !

Le blocage du statut public déroute et désespère. Il fallait de la ténacité pour resituer l'obtention de ce statut comme un objectif de moyen terme, quand il avait été si proche. Cette ténacité a manqué. Mais certains travaillaient au défaitisme depuis longtemps. En effet depuis l'automne



Photo Le Peuple breton

Andrew Lincoln.

2000, deux groupes agissent à l'intérieur de Diwan contre le statut public : Emgann, qui a lancé son propre syndicat, le Syndicat des travailleurs de Bretagne et obtenu une certaine audience dans le corps enseignant ; et la mouvance Cozan qui souhaite instrumentaliser l'association pour la faire fonctionner comme courroie de transmission pour les élections régionales 2004.

Tous les moyens sont bons : articles tendancieux et parfois xénophobes dans "Breizh Infos/Bretagne Hebdo", rumeurs constantes diffusées sur le Web, questions poujadistes sur les frais des administrateurs, chantages aux subventions et aux dons, attaques haineuses incessantes de "Diwallomp". Il est attristant de constater qu'une démagogie, qui utilise les techniques de l'extrême-droite, puisse à certains moments emporter l'argument même dans une organisation de la qualité de Diwan.

Quelles perspectives pour Diwan ? L'avenir de l'association est inquiétant à trois titres. Suite au blocage du statut public, la situation financière de Diwan est très difficile, à la fois en termes de fonctionnement et d'investissement.

Nous aurons le plus grand mal à accueillir dans le second degré de façon acceptable tous les élèves qui se trouvent actuellement dans les écoles maternelles et primaires. A cette difficulté objective s'ajoutent un mauvais choix stratégique, le tout associatif, et les pratiques peu démocratiques de la nouvelle majorité.

Nous ne devons pas, néanmoins, désespérer. La tendance "War-raok Diwan" est déjà en train de se regrouper autour d'un comité de pilotage et la brutalité de la prise de pouvoir par la nouvelle équipe a réveillé la majorité silencieuse : beaucoup de nouveaux parents Diwan n'acceptent pas le retour en arrière que signifie ce coup de force. La vie associative sera forcément animée dans les mois qui viennent mais une crise peut être salutaire.

Il y avait un abcès à crever à l'intérieur de Diwan et une question à trancher : Diwan est-elle la propriété d'un petit nombre de militants bretons qui s'arrogent le titre de l'Emsav et sont allergiques à toute négociation sérieuse avec la République française ? Ou est-elle la propriété de tous les parents qui prennent la décision importante de lui confier l'éducation de leurs enfants ?

Je suis sûr que l'ancienne majorité va vite se reconsolider et que Diwan réaffichera dans les mois qui viennent ses deux objectifs historiques de moyen terme : la reconnaissance juridique de l'immersion et l'obtention d'un statut public d'un côté et un transfert de compétence en matière de promotion de la langue régionale à la Région de l'autre.

La clarté de l'association sur ces deux questions conditionnera le niveau de soutien qu'elle pourra obtenir de la population et des élus dans la situation difficile à laquelle elle est aujourd'hui confrontée.

Andrew LINCOLN

Création du FI'BREIZH
(Syndicat régional CFDT des finances de Bretagne)

Les personnels CFDT (Confédération française du travail) du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Impôts, Trésor, répression des fraudes, Douanes, redevance TV,...) situé sur le territoire administratif de Bretagne, ont formé (à la place des syndicats départementaux) lors d'un congrès constitutif le 22 octobre 2002, un **syndicat régional professionnel** qui prend le nom de **FI'BREIZH**.

Ce syndicat est affilié à la CFDT, et donc membre de l'URI (Union régionale interprofessionnelle) CFDT Bretagne. Le fonctionnement décentralisé de la CFDT n'est plus à démontrer, l'engagement de ses militants en faveur du fédéralisme non plus.

Dans sa plate-forme revendicative, le FI'BREIZH insiste sur les missions de service public des services financiers et notamment sur la pérennité et le développement du réseau de proximité, notamment en zone rurale, par la création de "maisons de service public". Il faut noter également que les militants du FI'BREIZH ont voté dans l'article 15, le souhait du **rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne**, et donc des agents CFDT de Loire-Atlantique au FI'BREIZH.

Cette évolution au sein d'une **grande centrale syndicale et de l'administration d'Etat**, est d'une grande **importance symbolique**, en effet, elle s'inscrit, d'une part, dans la reconnaissance de la **région comme échelon de fonctionnement pertinent au détriment du département**, et d'autre part, prend en compte la **Bretagne dans son intégralité** et envisage la réunification comme une "impérieuse nécessité".

Jean-Jacques PAGE,
adhérent du FI'BREIZH

Journée de réflexion à Carhaix

Voici un an naissait un syndicat pour les travailleurs de Bretagne (Sindikad Labourerien Breizh).

Le samedi 14 décembre, à partir de 10 heures, se tiendra à Ti Degemer Kerampuill à Carhaix, une journée de réflexion et de discussion pour faire le point des résultats déjà obtenus cette première année qui, malgré les événements inattendus, a été bien remplie : outre la mise en place d'une forte section regroupant un grand nombre de travailleurs de Diwan-Breizh, dans d'autres entreprises publiques et privées existent déjà des embryons plus ou moins importants.

Ont aussi été réalisées des manifestations sur toute la Bretagne comme un tro Breizh et une action en direction des Bretons qui travaillent hors du pays, à l'occasion de leur venue pour la Toussaint.

La dernière réunion du collectif avait décidé de porter les efforts sur différentes régions de notre géographie : Léon, Trégor-Goëlo, Rennes-Saint-Malo, Nantes-Saint-Nazaire, Vannetais, Haute-Cornouaille, Basse-Cornouaille, afin de créer des sections d'entreprise et des unions locales.

Je profite de cette information pour inciter les membres de l'UDB et les sympathisants à rejoindre l'action du SLB, car nous savons bien que l'action de ce gouvernement "libéral" a déjà commencé à attaquer les droits acquis et une activité à la base dans les entreprises et administrations va s'avérer de plus en plus indispensable, sans s'embarrasser "des subtilités" de tactiques imaginées à Paris.

Pierre FOLGALVEZ,
adhérent du S.L.B.

Assedic et présomption d'innocence

Récemment, le S.L.B. (Sindikad Labourerien Breizh) signalait le cas de Gérard Bernard, prisonnier politique breton qui, après presque trois années de détention "provisoire" et dès sa sortie de prison le 22 octobre, avait entamé des démarches auprès des Assedic de Lorient pour obtenir une allocation d'insertion (au revenu mensuel minimum de 270 euros, soit 1.950 francs), car cela lui permettait aussi de déposer une demande de RMI et une demande de logement HLM. Or, si les textes de loi régissant l'accès à cette allocation prévoyaient des restrictions d'application pour les personnes ayant été condamnées, ils n'en prévoient nullement pour les personnes n'ayant subi aucun jugement et donc présumées innocentes.

Pourtant le 8 novembre 2002, les services des Assedic de Lorient ont répondu à Gérard Bernard que "compte tenu de la longue durée de sa détention provisoire", son dossier allait être transmis à la direction départementale du Travail, retardant d'autant l'attribution de son allocation ! Mais, heureusement, cette direction départementale du Travail a donné le feu vert quasi immédiatement : il est vrai que la presse s'était saisie de l'affaire...

R.L.



Iffig

– a pris connaissance du dernier sondage de "Ouest-France" : 71 % des habitants de Loire-Atlantique souhaitent la réunification de la Bretagne. Cerise sur le gâteau : 56 % des "Ligériens" (Loire-Atlantique comprise) sont favorables à un redécoupage de la région (unique exemple cité : la réunification de la Bretagne).

– se demande si, pour les prochaines régionales, il ne faudra pas envisager une liste U.D.P.L. : Union pour la dissolution des Pays-de-la-Loire !

●

– a vu, lors du débat à l'Assemblée nationale autour d'un amendement en faveur de la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution que les dinosaures de la langue unique n'étaient pas morts !

– a apprécié la façon dont le journal "Libération" relata la chose : "La gauche, l'UDF et une partie de l'UMP ont voté pour. La proposition a été rejetée de justesse après un appel à la rescousse des troupes UMP."

– jadis, on appelait ces "troupes" des... godillots. Rien de changé sous le ciel parisien !

●

– a été bien triste de voir le maire Front national d'Orange, élu au Conseil général du Vaucluse avec plus de 54 % des voix...

– s'est cependant réjoui que notre amie Anne-Marie Hautant, membre du Partit occitan (Régions & Peuples solidaires) atteigne plus de 15 %. Elle avait le soutien du PS et du PCF mais pas celui... des Verts, dont le président départemental a recueilli un peu plus de 2,5 %.

– se dit que les Verts ne sortent pas grandis par leur attitude !

OGM : le droit de savoir

Le réseau "Santé dans la ville" de Lorient organise, vendredi 13 décembre, une conférence-débat sur le thème des OGM. Christian Guyonvarc'h, adjoint au maire chargé de la santé, de la sécurité alimentaire et de la restauration municipale, explique pourquoi la ville de Lorient a tenu à informer ses habitants sur cette question aux interrogations multiples.

Lorient s'est déjà positionnée sur la question des OGM. Pour quelle raison ?

Sur proposition des élus UDB le conseil municipal de Lorient fut le second en France et le premier en Bretagne à décider, dès octobre 1998, que le cahier des charges des fournisseurs de la cuisine centrale de la Ville exclurait les OGM. Personne ne s'en est plaint depuis car les organismes génétiquement modifiés soulèvent encore beaucoup de questions.

Quel genre de questions ?

Les OGM posent des questions pour l'environnement : la culture en plein champ de plantes génétiquement modifiées ne risque-t-elle pas de contaminer l'environnement de façon irrémédiable, au risque de voir disparaître les espèces naturelles ? Ils en posent encore pour les paysans et l'avenir des sociétés rurales, dans les pays du Nord comme dans ceux du Sud : les OGM étant tous brevetés, les paysans seront-ils condamnés à payer un droit à produire aux multinationales qui les ont créés pour continuer à cultiver la terre ?

Vous pensez aussi aux risques pour la santé humaine ?

On peut là encore s'interroger puisqu'il s'agit de mettre dans nos assiettes, dans celles de nos enfants des aliments dont le patrimoine a été modifié par l'introduction d'un gène étranger, le gène d'un poisson dans une tomate par exemple. Autant dire que le métabolisme humain n'a jamais été confronté à ce type de bouleversement.

Mieux comprendre les OGM...

Ouverte à tous et gratuite, la conférence publique se tiendra vendredi 13 décembre à partir de 20 heures au palais des congrès en présence de trois intervenants. Le professeur Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'Ecologie et enseignant à l'université de Metz, est un botaniste de renom. Homme de radio et de télévision, il est l'auteur de nombreux ouvrages dont "Plantes et aliments transgéniques" aux éditions Fayard. Le Docteur Lylian Le Goff, bien connu des Lorientais, est médecin nutritionniste, membre de la Conférence régionale de santé de Bretagne, pilote de la mission biotechnologies de la fédération "France Nature Environnement" et l'auteur du livre *"Nourrir la vie"* aux éditions Roger Jollois. François Dufour, agriculteur en Normandie, ancien porte-parole de la Confédération paysanne, est aujourd'hui le vice-président de l'association Attac. Il est l'auteur avec José Bové et le journaliste Gilles Luneau du livre *"Le monde n'est pas une marchandise"* aux éditions de La Découverte. La soirée sera animée par Yves Guégan, journaliste spécialisé dans les questions de santé et d'environnement.

Soutien à José Bové : contre la criminalisation des actions anti-OGM

Le 19 novembre la Cour de cassation a confirmé la condamnation de José Bové et René Riesel à 14 mois de prison. La criminalisation de l'action syndicale et de la résistance des citoyens contre la marchandisation du monde est en marche. Il n'est pas anodin de rappeler que la deuxième action anti-OGM reprochée à José Bové et René Riesel, qui avait consisté à neutraliser des plants de riz transgéniques avant leur mise en culture en Camargue, avait été menée aux côtés de paysans indiens opposés au brevetage du droit de produire au profit de quelques multinationales agro-chimiques des Etats développés.



Photo Corinne Moign

José Bové en Finistère en avril 2000.

Tout à chacun pourra faire le parallèle entre la sévérité des condamnations à l'encontre des militants anti-OGM et le laxisme judiciaire et politique dont profitent régulièrement les commandos qui saccagent tantôt le ministère de l'environnement à Paris, tantôt la mairie de Brest ou qui causent pour 10 millions d'euros de dégâts dans des entrepôts frigorifiques à Fougères... le tout pris en charge par le contribuable avec l'absolution du préfet de région, devenu chef de cabinet du ministre de l'Intérieur ! Cette justice-là à deux visages a de quoi nourrir la révolte.

L'UDB reste farouchement hostile à la dissémination des OGM en milieu ouvert (plein champ) et dans l'alimentation en l'absence de toute garantie irréfutable quant à leur innocuité et leur réversibilité. Elle s'associe naturellement à la campagne internationale qui consiste à adresser lettres et pétitions à Jacques Chirac pour qu'il exerce son droit de grâce.

Bulletin d'adhésion

Rejoignez l'UDB !

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Signature

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.

Novembre... vu par Nono



Le siècle avait deux ans

Ce matin-là, le vieil homme à la longue barbe blanchie par les ans débarqua sur le quai embrumé de Saint-Malo. Un lourd sac accroché à son dos rendait sa marche hésitante en même temps qu'il lui donnait une allure de Père Noël ce qui, en ce début de mois de décembre, ne surprenait qu'à moitié les quelques enfants vite rassemblés autour du vieillard à l'imposante carrure. Déjà les enfants sentaient confusément que ce n'était pourtant pas le physique du bonhomme qui leur en imposait mais une sagesse immense qui émanait de toute sa personne. Eux surent tout de suite qu'il s'agissait d'un grand homme.

"Comme vous semblez âgé", s'exclama la plus hardie des fillettes sans autre forme d'entrée en matière tandis que les deux garçons les plus solides s'emparaient du pesant bagage. "Tu n'as pas tort, ma petite, j'ai vingt fois ton âge !", ironisa l'homme ragaillardi par l'accueil chaleureux et serviable de cette petite bande de Malouins dégourdis. "Personne, jamais, n'a vécu aussi vieux", affirma un autre. "Si, puisque je suis là avec vous aujourd'hui", rétorqua l'interpelé. L'homme demanda subitement : "Aimez-vous les charades ?" "Oh ! oui", murmura, malicieuse, une petite brune aux pommettes saillantes. "Je bois mon premier devant mon second en rentrant de mon tout", énonça l'inventeur de cette devinette faisant clairement allusion à l'une de ses plus belles passions d'antan dont l'une des pièces maîtresses déclencha, bien malgré lui, une célèbre bataille parisienne, dans sa géographie et européenne dans son symbole. Il quitta le groupe plongé dans une profonde réflexion tout en promettant de livrer bientôt la solution de toutes ces énigmes.

Un mois durant, il parcourut la France. Partout il rencontra des enfants qui partout furent étonnés et se mirent à attendre la future rencontre annoncée par l'aïeul chenu. Il conversa avec tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qu'il put trouver pour mettre sur pied son entreprise de fin d'année. Un jour, dans une librairie, devant les rayonnages chargés de la littérature française de la première moitié du XX^{e} siècle, son regard croisa celui, profond et vif, d'un jeune homme visiblement intéressé par les mêmes œuvres que lui. Presque sans un mot ils se retrouvèrent devant un verre. "Je suis Kurde, je fuis la police qui me recherche pour ce simple fait. Mon pays me manque et pourtant c'est ici, malgré les difficultés, que je veux vivre et apprendre", dévoila sans crainte le jeune homme confiant. "Je peux comprendre ce que vous éprouvez. J'ai moi-même connu l'exil pour avoir déplu à Napoléon", asséna le vieil homme dans un sourire complice. "Napoléon I^{er} ?", demanda l'interlocuteur pas plus surpris que ça. "Non, l'autre. Le Petit. Je suis resté longtemps sur une île où, du reste, je suis retourné après ma mort terrestre pour en repartir définitivement voilà deux semaines", expliqua l'ancien révolté. La conversation se poursuivit tard et courut sur les ennuis qu'encourent en tous temps et en tous lieux ceux qui disent trop fort ce que les puissants du monde ne peuvent entendre.

Où qu'il aille, il rencontrait, derrière les fastes apparents d'une société opulente, des pauvres si nombreux que l'on ne parvenait plus à les cacher vraiment. Il prenait tous ses repas avec eux au "Restaurant du cœur" où les journalistes locaux, enfin alertés par l'existence de l'étrange personnage, venaient l'interroger de plus en plus longuement. Il leur annonçait, à eux aussi, la prochaine rencontre du grand soir. Le 30 décembre il entra dans Paris dont il reconnut, ici ou là, quelques quartiers. Il décida de passer son avant-dernière nuit avec une équipe du Samu social. La misère, encore et toujours. "Qu'est-ce que les hommes ont donc fait depuis le temps où j'ai officiellement quitté cette terre ?", murmurait-il dans les instants de vif découragement. Rien de bien important, fut-il prêt de conclure plus d'une fois.

Le grand soir est arrivé. A 19 heures, toutes les portes du palais omnisport de Bercy, à deux pas du ministère des Finances de la quatrième puissance économique du monde, furent ouvertes pour laisser pénétrer la foule venue des quatre coins du pays pour retrouver le grand homme. En fait, on ne comptait là que des jeunes gens de moins de vingt ans, tous conviés pour la dernière soirée de l'illustre messager. C'est à l'heure même où le Président de la République s'apprêtait à présenter ses vœux aux Français, que Victor Hugo entra en scène dans un silence révérencieux. Il entama aussitôt son dernier discours, d'une voix calme et ferme que l'Assemblée nationale avait jadis entendu maintes fois.

"Mes amis, c'est bel et bien dans un théâtre que j'aurais souhaité vous recevoir ce soir. Hélas ! il n'en est pas d'assez vaste pour vous contenir tous. Le Bicentenaire de ma naissance se termine cette nuit. Je veux, par vous, délivrer un message aux jeunes du monde entier. Vous êtes les forces vives de l'avenir de mon vieux pays et vous sillonnerez demain la planète. Vous devez faire vôtres ces deux vers que le grand Robert Desnos appliquait aux arbres d'une forêt en marche :

"Notre bois n'est pas celui dont on fait les gibets et dont on fait les croix.

Il est du bois dont on fait les barriques et les navires, et peut-être aussi les cercueils, et certainement les pals."

Ainsi armés, vous devrez débarrasser cette terre de la minorité d'hommes qui oppresse la multitude croissante des Misérables. Vous devez déclencher une nouvelle bataille d'Hernani pour faire triompher les énergies nouvelles. J'ai dit un jour que chaque fois que l'on ouvre une école, c'est aussi une prison que l'on ferme. Vous devez combattre tous ceux qui font aujourd'hui le contraire, en France et ailleurs. J'ai salué autrefois le courage immense des Travailleurs de la mer. Vous devez combattre désormais les assassins de la mer qui osent nommer Prestige ou Erika leurs poubelles à profit. J'ai maintes fois plaidé la tolérance sans la voir advenir vraiment. Vous devez combattre tous les hommes qui, au nom d'un dieu hypothétique, s'absorbent en fausses querelles et dressent les peuples les uns contre les autres. Vous êtes probablement le dernier espoir de l'humanité. Soyez dignes de cet enjeu suprême. Longues années à vous et à vos descendants. "

Yann FIÉVET

POBL VREIZH

PARIS A VEZO ATAV PARIS

Ne cheñch ket kalz an traoù. Evit bezañ gwelet e-giz un den pouezhus e buhez politikel Bro-Frañs eo ret "pignat da Baris". Alies-tre e vez kinniget Paris e-giz ur skouer vat eus Bro-Frañs, pa n'eo ket ar skouer nemeti. Ha ma fell deoc'h mont da veajiñ ha mont betek penn all Bro-Frañs e vo ret deoc'h tremen dre Paris.

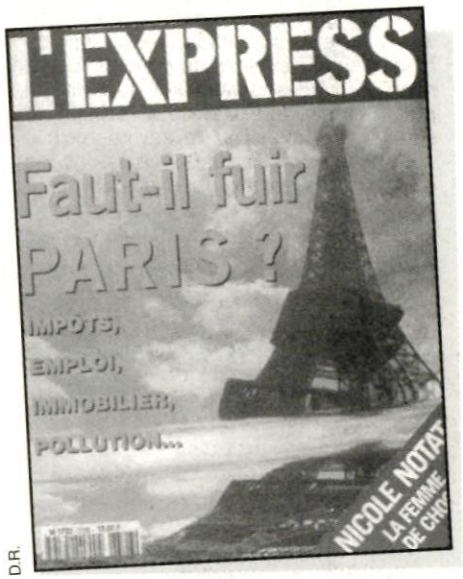
"Pignat da Baris"

Div skouer eus an dro spered-mañ, dibabet e buhez politikel ar mizioù diwezhañ, a c'hellomp menegiñ amañ.

Goude ma oa bet dilennet an deputeed e miz Mezheven diwezhañ e oa bet red da zilennidi 'zo dilezel ur garg bennag, peogwir e oa re a gargoù ganto, ar pezh na oa ket reizh hervez al lezenn. Gant meur a hini e oa bet divizet dilezel o c'harg a guzulier-rannvro, evit derc'hel o c'harg a gannad(ez). Setu o doa kavet gwelloc'h mont da Baris eget chom er rannvro ma oant bet dilennet enni. E-giz-se e oa bet graet gant an Aotrou Le Drian a oa bet e penn listenn ar Strollad Sokialour da vare ar votadegoù-rannvro hag a oa deut da vezañ penn ar guzulierien-rannvro eus ar strollad-se. Penaos kaout fiziañs ennañ da c'houde ma fell dezhañ bezañ gwelet e-giz penn ar sokialourien e Breizh ha difenn Breizh war an dachenn ? Ma vije bet graet an heveleb dibab gant unan o vezañ kalz pelloc'h e traoñ listenn ar sokialourien, ne vije bet netra da lavarout. Met pa vez graet ur seurt dibab gant an hini a zo e penn, ez eus abegoù d'en em chalañ.

Bez ez eus bet kaoz nevez'zo eus an Aotrou Jospin, bet Kentañ Ministr Bro-Frañs evel ma ouzit mat. E-pad ur mare, goude ma oa bet trec'het en un doare fall da vare ar votadegoù-prezidant, e oa chomet mut pe dost. N'eus ket pell 'zo e oa bet lavaret e-barzh ar chazetennoù e oa o vont da gemer e gartenn ezel ar Strollad Sokialour en-dro. Met e Paris e oa e soñj paeañ e skodenn en ur zibab n'eus forzh peseurt kevrenn er gêr-se (a-benn ar fin en deus dibabet an triwec'hvet ranngêr e-lec'h m'en deus adkavet mignoned kozh). Eveljust n'eus netra da rebech dezhañ betek amañ. Met a-raok e pae e skodenn e Cintegabelle e Bro-Doulouse, ar barrezh ma oa bet dilennet enni da guzulier-kêr. Graet en doa un dro en ur barrezh vihan pell deus kêrbenn Bro-Frañs, met bremañ eo echu an dro ha deut eo an Aotrou Jospin da Paris en-dro.

Kaozet e vez gant ar C'hentañ Ministr a-vremañ eus "Frañs an traoñ" evit an dud vunut hag eus "Frañs al laez" evit an dud vras. Met en ur mod e vez graet ivez "Frañs an traoñ" gant an dud o vevañ pell eus Paris ha "Frañs al laez" gant an dud o vevañ er gêrbenn. A-benn ar fin o doa an Aotrouien Le Drian ha Jopin dibabet e-giz-se "Frañs al laez" kentoc'h eget "Frañs an traoñ".



D.R.

Pajenn 1. Express, Niveren 2326, c'hwever 1996.

Paris, skouer Bro-Frañs !

Da vare Gouel ar Sinema diwezhañ e Cannes, un nebeut mizioù 'zo e oa bet dibabet profañ da bep penn bras pedet, evit bezañ e-barzh ar strolladbarn maz em eus soñj mat, ur film berr diwar-benn unan eus ranngêrioù Paris (20 ranngêr a zo e Paris). Talvoudus e c'hell bezañ ur seurt film. Met perak ne oa ket bet dibabet profañ d'an dud bedet ur film diwar-benn unan eus rannvroioù (22 rannvro a zo e Bro-Frañs) pe eus proviñsoù Bro-Frañs ?

Eveljust e vije bet kudennoù evit rannvroioù'zo, e-giz hini "Broioù al Liger", ur rannvro nevez-savet ha ne glot ket gant hon istor. Met e-giz-se memestra e vije bet diskouezet da bennoù bras deut eus broioù all, eo Bro-Frañs ur vro liesseurt.

Ober kement-se a zo kinnig Paris evel ma vefe ar gêr-se skouer Bro-Frañs a-bezh .E-mod-se e vez lezet a-gostez peurrest Bro-Frañs, da lavarout eo al lodenn vrasañ eus he zerouer hag eus he foblañs. E-mod-se e vez graet fae war an dud n'emaint ket o chom e Paris met ez eus ganto memestra pinvidegezhioù sevenadurel hag a chomo dianavezet da bennoù bras 'zo deut da Vro-Frañs.

N'eo ket bet cheñchet an traoù abaoe an pemzekvet kantved pa veze lavaret dija gant Villon "eus Paris hepken ez eus beg mat".

Tremen dre Paris

Ma fell deoc'h treuziñ Bro-Frañs evit mont eus ur penn d'egile eus he zerouer e vo ret deoc'h alies-tre tremen dre Baris, ma fell deoc'h mont buan en ur vont gant an tren pe gant ho karr. Ma sellit ouzh ur gartenn, e welit e ra al linennou hent-houarn pouezusañ, kement hag an hentoù-tizh, ur seurt steredenn, pe ur seurt morgazenn, gant brec'hioù o vont kuit eus Paris war-du pennoù pellañ an terouer. Anavezet eo an dra-se abaoe pell.

Memestra e c'hoarvez evit al linennoù kirri-nij. Dav eo ,ivez tremen dre Baris evit mont eus ur penn d'egile eus terouer Bro-Frañs. Met anatoc'h e teu an dra-se da vezañ, pa vez lamet kuit linennoù "bihan" na dremenent ket dre Baris. E-giz-se e oa bet lamet kuit n'eus ket pell 'zo linennoù eus Naoned d'an Havr Nevez, hag eus an Havr-Nevez da Amsterdam, pe eus Brest d'an Havr-Nevez, hag eus an Havr-Nevez da Vrussel. Bez e c'hellfed menegiñ meur a skouer all e Bro-Frañs a-bezh. Ha pa vez adprenet kompagnunezhioù bihan gant kompagnunezh Bro-Frañs, e vez lamet kuit ivez linennoù "bihan".

E-giz-se e teu pouez Paris e-barzh ekonomiezh Bro-Frañs da vezañ brasoc'h. Niverusoc'h-niverusañ e teu ar c'hirri-nij o tremen dre Baris da vezañ.

Evit tud zo e vez ret krouiñ un trede aerborzh e-kichen Paris, hag an dra-se war-goust an dud a zo o chom du-se ha war goust ar rannvroioù all.

Ne fell ket din ober fae war an dud a zo o chom e Paris. En o zouez ez eus kalz tud deut eus Breizh pe eus rannvroioù all, kalz tud yaouank aet kuit du-se peogwir n'o deveze ket labour en o rannvro. Met pa vez kaoz eus digreizennañ, eus rannvroelañ, e soñj din ne vo ket tu mont war-raok keit ha ma ne vo ket bet cheñchet ar speredoù. Keit ha ma vo kinniget Paris e-giz ur skouer, keit ha ma kavo gwelloc'h ar bolitikourien "pignat da Baris" e-lec'h ober o hent en o rannvro, ne selvijo da netra kaozeal eus digreizennañ.

Yves JARDIN

●

Pour beaucoup d'hommes politiques il est nécessaire de "monter à Paris" pour compter ou faire carrière. Paris reste aussi présentée comme un exemple. Et pour aller d'un bout à l'autre de la France il faut bien souvent passer par Paris. Comment après cela parler de décentralisation ou de régionalisation sans un changement dans les esprits ?

AMERIKA
Ur yezh evit an impalaeriezh, ur yezh evit an impalaerelezh

Lodenn gentañ : un tiriad evit ar yezh

Ur vro enbroidi liesseurt a zo eus ar Stadoù-Unanet. Pa oa bet diskaret beli ar rouantelezh saoz warno e veze klevet muioc'h a alamaneg eget a saozneg e Pennsylvania da skouer hag en em astennet eo ar vro goude-se e kornadoù ma veze implijet enno spagnoleg pe galleg betek-hen. N'eus netra e lezennoù diazez ar riez federal evit ober eus ar saozneg ar yezh ofisiel nemeti. Hen deut eo da vezañ e bonreizh 28 stad, dindan an ugent bloavezh diwezhañ dreist-holl. En unan anezho hepken ez eus bet asantet lakaat ur yezh all da yezh ofisiel* e-kichen ar saozneg : an hawaieg e Hawai, daoust ma oa aet dister-tre implij yezh an henvroidi war an douar-se.

Petra bennak n'eo ket bet lakaet da yezh nemeti ar Stadoù-Unanet e lezennoù-diazez ar federadur, ez eus bet klasket ober eus ar saozneg ur yezh da vougañ ar re all. Ur politikerezh jakobin a zo bet gant Washington a-viskoazh. Skolioù divyezhek a zo bet digoret gwir eo, met gant ar pal lakaat ar vugale da zeskiñ saozneg ha n'eo ket da zerc'hel hini o zadoù kozh. Miliadoù a skolioù a zo oc'h ober gant ar mod kelenn-se hiziv an deiz er Stadoù-Unanet, 80 % anezho oc'h ober gant ar spagnoleg evel eil yezh, hag etre 300.000 ha 400.000 a vugale a vez o studiañ enno.

Daoust ma ra 80 % eus an Amerikaned gant ar saozneg abaoe o amzer gentañ, e soñj da lod tud e c'hell ar yezhoù all noazout ouzh renk an hini implijetañ, dreist-holl ar spagnoleg a zo aet kreñvoc'h e implij eget hini ar saozneg e kornadoù 'zo. Lakaet eo bet ar spagnoleg zoken da yezh ofisiel nemeti gant ar c'huzul-kêr en ur barrez eus Teksas : El Cenizo. Mont a ra ar spagnolegerien d'ober hiviz 11 % eus poblañs ar Stadoù-Unanet, 31 milion a dud, ouzhpenn an drederenn anezho o vevañ e teir c'hêr hepken : Los Angeles, Miami ha New-York. Dont a reont eus Mec'hiko, Porto Rico, Kuba ha muioc'h muiañ eus Su-Amerika. Rakjedet ez eus bet e vint oc'h ober 25 % anezhi e 2050, ha dija 40 % eus hini kontelezh San Angeles e 2005. Un annezad eus New-York diwar bemp a ra gant ar spagnoleg er gêr, met mont a ra o bugale d'ober 40 % eus ar re degemeret e skolioù ar gêr-se. Ken kreñv eo deut da vezañ levezon ar gumuniezh-se war ar vuhez-stroll e New-York, ma laka lod saoznegerien o bugale da zeskiñ spagnoleg d'o oad tenerañ. Disaozneg e chom 70 % eus an enbroidi erruet a-raok 1983. Lennet e vez ingal ar c'helaouennoù spagnolek gant 38 % anezho ha sellet ingal ouzh an abadennoù spagnolek gant 65 % anezho.

Brezel ar yezhoù

Betek-hen e tileze an enbroidi yezh o bro orin pa erruent d'o eil pe drede rummad war tiriad ar Stadoù-Unanet. Ne seblant ket al lezenn-se talvezout evit ar spagnoleg hiziv an deiz. Kaozeet e vez saozneg ivez gant ar spagnolegerien, met meskañ a reont alies an div yezh hag en em stummañ a ra e-giz-se ur mod nevez da gaozeal spagnoleg : ar spanglish. Rannyezh ar renkadoù izelañ e chom betek-hen ar rannyezh-se dreist-holl, rannyezh tud ne soursiont ket ouzh live o mod kaozeal, met kreskiñ a ra implij ar spanglish e-touesk ar re aet kaeroc'h o doare hag er mediaoù. Soñjal a ra da lod eo tonket da vezañ, abred pe ziwezhat yezh Amerika Latin en he fezh, ha marteze an hini implijetañ en Norz-Amerika.


Cien por ciento eficaz una vacuna contra el cáncer del útero

el Nuevo Herald

Involucran a Washington en soborno millonario

Bush convoca la maquinaria militar de la OTAN contra Irak

Bagdad limita las investigaciones de los inspectores

D.R.

E Florida, ar gelaouenn pemdeziek pennañ a zeu er-maez e div yezh : e saozneg hag e spagnoleg.

N'eo ket an emdroadur-se hep degas enkrez e-touesk izili ar gumuniezh Wasp (Waite Anglo-Saxon Protestants). Doujañ a ra an Amerikaned Wasp na zeufe o c'humuniezh da vezañ ur vinorelezh evel ar re all er Stadoù-Unanet hag e vefe gwallaozet abalamour da-se o beli sevenadurel. Sevel a reont taer a-enep al liessevenadurouriezh war tiriad ar Stadoù-Unanet evit difenn an dibardedouriezh amerikan, un ideologiezh a laka dibarded ar Stadoù-Unanet dreist ar re all war tachenn ar c'hustumoù politikel hag ar skiant bevañ.

Gant ar pal ober eus ar saozneg yezh nemeti ar vuhez foran er Stadoù-Unanet, ez eus bet savet aozadurioù evel *U. S English, English Only Pe English First.* Hervez o izili e vez degaset gant implij meur ar yezh, ar brezel etre ar yezhoù, ar gasoni etre ar c'henelioù hag an disrannelezh. Implijet e vez ganto skouer Kebeg evit lakaat da gompren an dañjer. Kreñv a-walc'h eo bet levezon an aozadurioù-se evit lakaat meur a stad da zifenn implij ar saozneg. Da skouer ne c'hell ket al levraouegoù a zegemer skorennoù digant ar stad, kinnig levrioù e yezhoù all d'o fratikoù. Aet ez eus ur barner betek kinnig lemel ur bugel digant e vamm pa ne oa ket desavet e saozneg ganti. Estreget ar servijoù-stad a vez tizhet gant ar youl lakaat ar saozneg da vougañ ar yezhoù all. Dic'hopret ez eus bet implijad ur restaorant, da skouer, evit bezañ troet ar rollmeuzioù e spagnoleg da unan eus e bratikoù ha rediet en doa ur blenier kirri-boutin-skol ar vugale spagnolegerien sammet gantañ da gaozeal saozneg kenetrezo pa vezent en e garr-boutin. Kinniget ez eus bet e 1996 un danvez lezenn evit ober eus ar saozneg yezh ofisiel ar federadur. N'eo ket bet degemeret ar Sened.

**Skrivet (ganin peurgetket : PV 445,446,447 da skouer) hag embannet e vez gwallalies eo deut ar galleg da vezañ ofisiel e Louiziana. Ur fazi eo daoust ma chom er yezh-se stumm ofisiel miliadoù a lezennoù degemeret er vro-se a-raok ma teufe ar boaz d'hen ober e saozneg hepken. Ar pezh a redi gwiraourien Louiziana da zeskiñ lenn galleg evit ober o micher. Deut e oa ar saozneg da vezañ ur yezh ofisiel enni e 1811, d'ur mare ma chome divarrek lod kargidi d'ober gantañ evel ar gouarnour Jacques Villeré etre 1 816 ha 1820. Un dibab e oa evit difenn gwirioù ar saoznegerien a yae d'ober un niver dister eus ar boblañs. Unnek bonreizh a zo bet o reolenniñ buhez diabarzh Louiziana abaoe krouidigezh ar riez. Ober a rae an hini degemeret e 1974 eus ar saozneg yezh ofisiel nemeti Louizana. Diverket eo bet al lezenn e 1983 ha degas ra ul lezenn nevez ar gwir da virout ha da ziorren ar glad istorel a zo eus ar yezh hag ar sevenadur orin. Al lezenn diwezhañ-se an hini a laka da soñjal eo deut ar galleg da vezañ ur yezh ofisiel e Louiziana. Dister eo bet hec'h efed e gwirionez er vuhez foran. Savet e oa bet dija e 1968 ur c'huzul evit diorren ar galleg er vro : ar C'h/CODOFIL, ha lezennoù war implij ar galleg er mediaoù hag er skol. Rediet e vez ar skolioù da gelenn ar galleg pa ne vez ket roet dezho an aotre d'ober hep ar reolenn-se, un aotre ne vez ket nac'het outo pa vez goulennet. Ur c'huzul heñvel a zo bet graet evit ar spagnoleg· : ar C'h/CODOSPAN. Koulskoude ne vez ket rediet ar skolioù da ginnig kentelioù spagnoleg d'ar vugale degemeret enno.*

Paol AR MEUR

●

L'emploi de l'espagnol par une partie de la population des Etats-Unis a conduit certains Américains anglophones à mener un combat pour promouvoir l'unilinguisme officiel.

Evit ar vugale hag ar re all

Gant Yves Cotten eo bet roet dimp dija daou levr diwar-benn istorioù peder buoc'h : Marc'harid, Rozenn, Trifin ha Klaris (brezhoneg gant Cedric Sinou). Kenderc'hel a ra gant daou levr



nevez : *Trifin strap-he-latenn* ha *Klaris aonik*. Evel just e sav diaesterioù etre ar mignonezed. Met brav peb tra d'ar fin : *"Bodet e oant en-dro ha kousket c'hwek a reas Klaris hag he mignonezed"* ha *"Unanet ar peder buoc'h ha morse n'ankounac'hont lavaret an eil d'ar re all en em garont"*.

◆

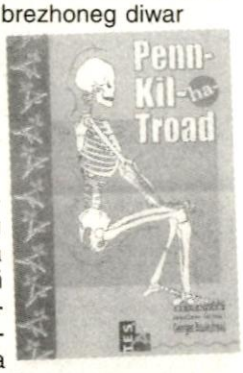


Al levr gallek *Le loup sentimental*, savet gant Geoffroy de Pennart a zo bet troet e brezhoneg gant Jean-Do Robin, *Ar bleiz tener e galon*. Plijus eo lenn istor Lukaz, ar bleiz : *"Arru on bras, poent din ren ma buhez ma-unan"*.

Naon en deus buan awalc'h. Siwazh, re dener e galon. Ne zebro ket nag ur c'havr hag he menned bihan, na Kabellig Ruz, nag ar tri femoc'h bihan, na Pêrig, kenteliet gantañ : *"Morse ne vez disentet ouzh e dad-kozh"*, Debret e vo, memes tra, ar Roñfl ha dieubet evel-se Meudig Bihan hag e vreudeur. Ul levr da blijout d'an holl.

◆

Penn-kil-ha-troad a zo ivez evit ar vugale. Lakaet e brezhoneg diwar labour Georges Boulestreau : *Biologie humaine au cours moyen*. 31 fichenn evit ar skolidi, 31 fichenn evit ar skolaer. Ar fichennoù evit ar vugale a zo da vesañ luc'heilet (tresadennoù, berrdresoù). Dezho da verkañ an anvioù. Ar re evit ar skolaer : da bep hini da implijout anezho hervez e c'hoant.



Bevoniezh evel just : ar c'horf-eskern, ar c'higennoù, an alanadur, ar c'hoazhadur, kas gwad, an ezveradur hag ivez ar gouennadur, resis-tre, organoù ar merc'hed hag ar baotred, kelc'hiad miziek ar merc'hed, frouezhusadur ha kreskañs ar grouell, ar gwilioud kreskiñ.

Kavet e vo ur geriaoueg, brezhoneg-galleg, ha galleg-brezhoneg, gant niverenn ar fichenn e-lec'h ma ves implijet ar geriou. Pegen evurus ar vugale bremañ. Pegen fraezh an traoù evito : *"Ret eo komz gant ar vugale diwar-benn an darempredoù seksel, dogas da soñj dezho ez int garet a-drugarez da garantez o zud an eil evit egile."*

◆

Anavezet eo Fañch an Uhel (François-Marie Luzel ; Plouared 1821, Kemper 1895) an dastumer ha brudet mat. (Kontadennoù ar Bobl). Met ur barzh eo bet ivez, gant barzhonegoù kinniget da dud anavezet en e amzer. En o zouez ar barzh Bro-C'hall, Charlez a Vro-C'hall, tonton kozh ur Charlez all, muioc'h anavezet.



Per Denez en deus dibabet a-boan ar palevarzh eus e varzhas ha kinniget anezho dimp en ul levr «*Yezh ar Vuhez*». Barzhonegoù skrivet pell 'zo. C'hwezh ar c'hozh ? Marteze. Kentoc'h testennoù an amzer-se, buhez ha spered an dud :

"Ha goude buhez ar bed-mañ,
En ur bed all am eus ar feiz
Da gomz brezhoneg, 'vel amañ."

Hag ivez, siwazh, komzoù gwir bepred :

"Gwasket out gant ar C'hallaoued,
Enep ar gwir, enep ar reizh,
Mes dit eo ma c'halon bepred,
Rak te, yezh kosh, eo buhez Breizh."

Rakskrid Per Denez a zo sklaer : *"Lavaret am eus, flour ha kaer eo ar yezh, bez' e c'hell bezañ roet da skouer."*

Glaoda MILLOUR

Cotten Yves. *Klaris aonik*. 28 p., 11 €.*Trifin strap-he-latenn*. 28 p., 11€. An Here.

De Pennart Geoffroy. *Ar bleiz tener e galon*. 40 p., 11,43 €. Roet ha kaset evit netra d'ar skolioù, Tes.

Boulestreau Georges. *Penn-kil-ha-troad. Bevoniezh*. 62 b., 10 €. Roet ha kaset evit netra d'ar skolioù. Tes (30 rue Brizeux - 22000 Saint-Brieuc).

An Uhel Fañch. *Yezh ar Vuhez*. 128 p., 13,50 €. Mouladurioù Hor Yezh.

AL LIAMM

Niverenn 334



Al Liamm

Mikael an Nobletz

O gwalc'h o do moarvat lennerien ar gelc'hgelaouenn gant an 128 pajenn a vrezhoneg kinniget dezho. Adkroget en deus Ronan Huon en e bluenn da fardañ amañ an danevell "Kuit a gudennoù" he zitl. Ijinet pe wir an istor, evel raoù Yann Gerven (Choc'hig) pe Herve Bihan (B 12), petra vern ? Dudi a reont d'an dud, eno emañ an dalc'h.

Reun ar C'halan a oar hor sachañ brav e bed al lennegezh ha gant pajennoù e skrid "Cocteau hag an doueed" ez eomp evel gant un hent hoalus. Goulc'han Kervella (Mikael an Nobletz hag e amzer) ha Ronan Huon (Herri Leon, brezhoneger) a zo prizius o zestennioù.

E-touez an notennoù ez eus bet gouestlet pajennadoù hir da levrioù nevez. Setu lod eus ar re veneget : Da Goulz an Avaloù, gant Lan Tangi ; Tem ar marv e oberennoù Per Denez, gant Jacqueline Gibson ; E fealded va c'houn hag e padelez va c'harantez, gant Meven Mordiern ; Taolennoù berrbad, gant Gwenael Alleau, Elodie Guignard ha Bleuenn Puill-Stefan : Johniged an Hilda, gant Naig Rozmor ; Tro Sant-Riwal, gant Goulc'han Kervella ; Teñzor dindan-vor ar Priñs Frederik, gant Yann Bijer ; Leoniz, gant Mikael Madeg ; Eus an aod vev d'ar c'hoad don, gant Fañch Peru…

Efflam Gervillio a zigor ar prenestroù hag e lavar e soñj war oberennoù arallvro : L'Ours et le Roi, gant Philippe Walter ; The Winter King, gant Bernard Cornwel ; Drystan et Esyllt, bann treset gant D. Chauvel, J. Lereculey ha J.L. Simon ; La Bible dévoilée, gant Israel Finkelstein ha Neil Aster Silberman ; The shelters of stone, gant Jean M. Auel.

Fromus eo barzhonegoù Yann-Rene Tangi, Maguy Kerisit ha Lan Tangi. Ne voc'h ket inouet gant an notennoù kennebeut, ha panevefe pajennoù "Lizhiri al lennerien", pour, ha trichin put ivez enno.

(Al Liamm, koumanant-bruderezh 25 euro, da gas war anv ar gelaouenn da Guzul ar Brezhoneg, straed Louzaouenn an Hañv, 22300 Lannuon).

Marzhin GROGENNEG

CULTURE POPULAIRE ET EDUCATION

Rencontres internationales des jeux traditionnels à Nantes

Le Sport, le jeu et la démocratie

Les 3, 4 et 5 octobre, la Confédération Falsab et l'Institut culturel de Bretagne organisaient à Nantes une manifestation internationale sur les jeux traditionnels. Ces rencontres, comprenant à la fois un colloque et des animations dans les salles de boule nantaise, ont attiré environ 180 personnes, délégués de fédérations, universitaires, enseignants, pédagogues, ludothécaires, éducateurs, animateurs. 33 fédérations et 19 universités étaient représentées, et au total 96 organisations différentes de sept pays.

Le thème majeur était : "Quels enjeux sociétaux y a t-il au travers de l'héritage, de la transmission et de la diffusion des jeux traditionnels". Pendant trois jours, les participants se sont penchés sur ces pratiques identitaires, dont beaucoup sont disparues et dont beaucoup d'autres sont encore en danger, et sur ce que peuvent nous apprendre les jeux traditionnels dans les défis de notre société contemporaine. Si le thème du sport mondialisé n'a pratiquement pas été abordé, il était en fait omniprésent par le cadre autoritaire qu'il impose au niveau mondial.

Des jeux qui disparaissent et qui renaissent c'est naturel, pourrions-nous dire. Eh bien ! Cela ne se vérifie pas vraiment, car les jeux traditionnels n'ont pas souvent été minorisés par l'abandon choisi par les populations qui les pratiquaient. A côté des sports modernes, ils n'ont en effet jamais disposé des mêmes moyens pour maintenir leur vitalité et assurer leur diffusion. Ce n'est donc pas un manque d'envie de transmettre, mais souvent un manque de moyens qui a provoqué leur déclin.

Le manque de moyens matériels, bien sûr, mais aussi les dévalorisations dans les fonctions sociales et symboliques. Les jeux étaient rabaissés comme activités secondaires sans importance, comme les langues dites "minoritaires". Il est d'ailleurs possible de rapprocher cette situation de la stratégie politique anglaise – très fonctionnaliste – dans le montage des jeux du Commonwealth. Pendant que le sport de l'Occident était supposé servir au développement de la personnalité, de la santé, de l'identification, de l'égalité des chances – uniquement des projets "nobles –, les jeux indigènes n'étaient que des activités folkloriques marginales. Les jeux du Commonwealth se déroulent donc toujours aujourd'hui dans le miroir de la culture de l'ancien dominion et contribuent à renforcer le pouvoir économique du monde anglo-saxon.

Pour Sean Egan, universitaire d'Ottawa au Canada, Irlandais du Clare élevé dans la langue gaélique, un jeu n'est pas seulement un jeu, il fait partie d'un tout, il fait partie d'une culture. Les peuples Inuits et Cree qu'il a étudiés ont toujours utilisé le jeu pour transmettre l'histoire, les valeurs morales, l'éducation et l'apprentissage des techniques. L'arrivée de "l'homme blanc" au Canada, puis l'imposition de ses coutumes depuis 40 à 50 ans, ont détruit les cultures inuits et indiennes de populations actuellement minées par l'alcoolisme et le suicide (15 % des 18-25 ans). Aujourd'hui, les jeux traditionnels sont réutilisés pour leur redonner des repères et une confiance dans leur culture.

Comment souhaitons-nous transmettre nos codes de valeurs aujourd'hui ? Laisserons-nous le monde marchandisé se charger de ces fonctions, ou organiserons-nous nos propres espaces de transmission ? La connaissance des jeux traditionnels est, de ce point de vue, riche d'enseignement pour le présent mais aussi pour l'avenir. Les jeux traditionnels favorisent les échanges – égalitaires – entre quartiers, entre communes, entre régions et le maintien d'une identité culturelle, de racines et de repères. Ils produisent des compétences corporelles, langagières, relationnelles.



Cliché Keit vimp bev

Pelotari basque, extrait du jeu des sept familles des jeux traditionnels, édité par "Keit vimp bev" et mis en vente prochainement.

De l'autre côté, les sports sont des outils, discrets mais efficaces, de la globalisation. De Coubertin se vantait d'avoir réussi à préserver le Comité international olympique de la politique. Nous savons qu'il n'en est rien, mais ce faisant, le CIO est devenu une structure en dehors des états. Il en est de même pour toutes les grandes fédérations internationales : rappelons-nous l'affaire du dopage dans le tour de France, où les sportifs n'avaient de compte à rendre qu'à la FIC. Le fondateur des JO mettait aussi en avant "l'admirable sincérité des mètres et des secondes", ou encore "l'obligation d'impassibilité des joueurs – même dans des cas d'injustice – qui est fortement éducative"[1]...

Dans notre société trilogique – social, économique et spirituel " où les deux premiers volets sont devenus marchandises – c'est le cas du sport, lié au social –, le monde des affaires a très bien su utiliser ces concepts d'individualisme, de performance et de supranationalité autocratique. Les Pays "socialistes" y avaient vu du prestige à gagner, à côté du "dressage des masses"[2], mais ils ont en fait contribué à renforcer les trusts supranationaux et donc à scier la branche sur laquelle ils étaient posés. Le CIO et les grandes fédérations internationales ont trouvé des complices dans le monde économique et les médias, pour la course à la notoriété, donc à l'argent.

Les règles des sports sont, de plus, mondiales, intouchables par les pratiquants de base ou par les clubs. Elles ne forment pas la jeunesse à la critique à travers la négociation. Ce sont de nouvelles bibles. L'on voit par contre celles-ci changer, en fonction des besoins des retransmissions TV. A contrario, les jeux traditionnels, c'est une façon de vivre et de décider ensemble, une façon de mettre le *"nous"* en avant, le collectif. Nous jouons. Nous décidons de notre façon de vivre. C'est donc une façon d'être acteur de sa propre existence et non pas spectateur. C'est un apprentissage à la démocratie. Le jeu n'est pas seulement la règle.

Par ailleurs, le concept d'internationalisation et non de globalisation et de standardisation, est mis en avant au travers des jeux traditionnels. Lors des rencontres entre deux fédérations ou deux régions, chacun des acteurs joue au jeu de l'autre, mettant en avant le système du respect mutuel et de la rencontre culturelle et humaine. Les soirées vécues dans les salles de boule nantaise ont permis de vérifier la convivialité créée par le jeu, comme résultat recherché, à l'inverse du résultat sportif comme but recherché.

Pere Lavega, de l'Université de Catalogne, a brillamment démontré comment les jeux traditionnels pouvaient être utilisés comme facteurs de socialisation efficaces, libérés du système de comparaison des résultats, de l'élitisme et de la championnite, mettant ainsi en avant que le concept de sport ou celui de jeu, ne sont pas des phénomènes sociaux sans conséquence sur nos sociétés.

Espérons que ces rencontres de Nantes impulseront un mouvement culturel en faveur des jeux, autour des écoles, des universités, des associations, des écomusées, des universités, des maisons de jeux, pour favoriser les échanges au niveau national et international, pour favoriser la diversité et le droit à la différence, en bref un mouvement de démocratie.

Guy JAOUEN,
ancien secrétaire de la fédération internationale des Luttes celtiques ; président de l'Association européenne des Jeux et Sports traditionnels

1 - Il ne s'agit pas d'attaquer De Coubertin, car il n'a pas été initiateur de la prise de pouvoir du sport par le monde marchand.

2 - Discours du ministre de la Santé de l'URSS en 1928.

LES ÉLECTIONS EN TURQUIE

Des élections législatives anticipées ont eu lieu en Turquie le 3 novembre dernier. Elles ont entraîné un bouleversement complet de la donne politique. Malgré la présence d'observateurs internationaux les élections n'ont pas été équitables au Kurdistan. Cependant le parti pro kurde DEHAP a progressé.

"Explosion sociale dans les urnes"

Le 3 novembre, le Parti de la Justice et du Développement (A.K.P.), qualifié d'"islamiste modéré", a remporté une victoire sans précédent avec plus de 34 % des suffrages et 363 des 550 sièges de l'Assemblée. Un seul autre parti sera représenté, le Parti républicain du Peuple (C.H.P.), parti laïc et kémaliste qui obtient plus de 19 % des voix et 178 sièges. Les neuf derniers sièges vont à des candidats indépendants.

A eux seuls l'A.K.P. et le C.H.P. remportent près de 54 % des voix, mais plus de 98 % des sièges. En effet il faut obtenir au moins 10 % des suffrages dans l'ensemble du pays pour pouvoir être représenté, cela pour empêcher un parti pro-kurde d'émerger. Ceci a pour conséquence d'exclure de l'Assemblée un parti islamiste interdit en 2002, le Parti de la Vertu (111 sièges aux élections de 1999) et surtout les trois partis de la coalition sortante, le D.S.P. ou Parti démocratique de gauche (163 sièges en 1999), l'A.N.A.P. ou Parti de la Mère-Patrie (86 sièges en 1999) et le M.H.P. ou Parti de l'action nationaliste (129 sièges en 1999) , parti d'extrême-droite. Aucun de ces quatre partis n'obtient en effet 10 % des voix. En conséquence plus de 46 % des suffrages ne se traduisent par aucune représentation.

Ce raz-de-marée politique traduit une double protestation des couches populaires des villes et d'Anatolie, d'une part contre la politique économique imposée par le F.M.I., désastreuse pour les ouvriers, artisans, paysans et les petites et moyennes entreprises et d'autre part contre l'intervention des militaires dans la vie politique et sociale sous le prétexte de protéger le système laïc kémaliste en interdisant les partis politiques d'opposition sous la pression du Conseil national de Sécurité.

La prudence s'impose

Nelly Maes (SPIRIT), député européenne, présidente du Parti démocratique des Peuples d'Europe-Alliance libre européenne (dont l'U.D.B. est membre) a participé à une mission non-officielle du Parlement européen d'observation des élections au Kurdistan.

Devant l'attitude en principe pro-européenne de l'A.K.P., elle a déclaré : "La Turquie a besoin de prouver qu'elle est réellement une démocratie. Maintenant deux partis seulement sont représentés au Parlement. Le plus important parti, l'A.K.P., qui est susceptible d'être mis hors-la-loi d'ici deux semaines – (N.D.L.R. : ce n'a pas été le cas) – est un parti qui se contente de rendre hommage en paroles à l'Union européenne et à la démocratie ; l'A.K.P. approuve la peine de mort et s'oppose à l'usage de la langue kurde. Alors que le gouvernement sortant est arrivé à un compromis modéré sur ces deux questions, le gouvernement entrant menace de saper le peu de progrès réalisé en matière de démocratisation de la Turquie."

Alors que la Turquie frappe de façon pressante à la porte de l'Union européenne, Nelly Maes s'oppose à l'établissement d'un calendrier précis en vue de l'entrée de la Turquie, lors du prochain sommet de Copenhague. Elle a ajouté : "J'appelle l'Union européenne à avancer très prudemment à l'égard de la Turquie et à avoir



D.R.

Nelly Maes du parti flamand Spirit, présidente du Parti démocratique des peuples d'Europe, député européenne, dans le Kurdistan turc, en mission d'observation.

l'assurance qu'elle fait la démonstration de réelles preuves de démocratie. L'U.E. ne doit pas se laisser intimider par un pays qui a récemment conseillé aux gouvernements de l'U.E. et aux parlements d'envoyer des délégations pour contrôler ces soi-disant élections démocratiques."

Il y d'autres raisons d'être sur ses gardes. L'A.K.P. qui se donne un visage pro-européen tourne en fait le dos à l'Europe en préconisant une coopération accrue avec les U.S.A., étendue aux domaines de l'économie, des investissements, de la science et de la technologie, et en maintenant le but d'une vaste zone de coopération avec les républiques turcophones (du Caucase et d'Asie Centrale). Il considère que "la solution à Chypre sera fondée sur un accord entre les deux Etats présents dans l'île", en maintenant donc sa division...

Les élections au Kurdistan

Nelly Maes est allé au Kurdistan avec Koldo Gorostiaga (Batasuna), euro-député indépendant, avec Louisa Morgantini et Felecnas Uca, du groupe de la Gauche unitaire européenne-Gauche verte nordique. Hywel Williams, un des quatre députés du Plaid Cymru aux Communes a participé à une autre mission à la demande du Congrès national du Kurdistan (K.N.K.). Il y a eu également l'envoi d'observateurs par des organisations de défense des droits de l'Homme.

Nelly Maes a estimé que "dans certains villages reculés les gens ne se sont pas vus reconnaître le droit à un scrutin secret" et que "cela ne fait pas honneur aux standards démocratiques européens". Militant de longue date pour les droits des Kurdes, elle a participé à une importante manifestation de 600.000 Kurdes à Diyarbakir. Elle a ajouté : "Le DEHAP – (Parti de la démocratie du Peuple) – le seul parti pro-kurde autorisé à participer aux élections est devenu le cinquième parti de Turquie. Mais du fait du système électoral anti-démocratique en cours, cela ne lui donne aucune représentation au Parlement."

Rien n'a manqué pour empêcher le parti pro-kurde de s'exprimer. Le HADEP (Parti de la Démocratie du Peuple) a été interdit juste avant les élections et remplacé par le DEHAP, ce qui a désorienté les électeurs ; dans les villages, les électeurs ont été menacés de représailles en cas de vote pour le DEHAP dont les responsables ont été écartés des bureaux de vote ; le parti pro-kurde n'a pas pu faire campagne dans la presse, ni dans les médias. Cela ne l'a pas empêché d'être avec le C.H.P. un des deux seuls partis à progresser, en passant de 4,7 % des voix en 1999 à 6,2 %. Il est devenu le premier parti dans 13 provinces, avec plus de 40 % des suffrages dans 5 provinces (plus de 56 % dans celle de Diyarbakir) et plus de 30 % dans 12 autres.

Si la Turquie était une vraie démocratie et si le HADEP-DEHAP pouvait se présenter comme parti kurde, indépendant à l'égard de la religion et des idéologies, il obtiendrait peut-être plus de 10 % des suffrages, en développant son influence dans les provinces à la population à la fois turque et kurde. Pour l'instant il n'a rien de bon à attendre de l'A.K.P. au pouvoir qui précise dans son programme au sujet des "régions de l'Est et du Sud-Est" : **"à condition que le turc demeure la langue officielle et celle de l'instruction**, notre parti considère les activités culturelles, en incluant les médias, dans les langues autres que le turc comme une valeur qui [...] aide à l'unité et à l'intégrité de notre pays. Il considère que les "troubles" dans la même région proviennent du sous-développement, prône une démocratisation générale plutôt que "des arrangements particuliers visant la région".

Les Kurdes de Turquie ont encore malheureusement bien des soucis à se faire...

Y.J.

MARÉE NOIRE EN GALICE

L'UDB s'adresse au BNG (Bloque nationalista galego)

Après un premier appel à l'aide de son capitaine, le 13 novembre, le pétrolier "Prestige" a sombré le 19, après le déclenchement d'une marée noire qui ravage les côtes de Galice. Le vice-président du gouvernement espagnol a défendu le rôle des autorités, mais a dû reconnaître que l'Espagne manquait de moyens pour faire face au désastre écologique. Il a tenté de minimiser la catastrophe en disant que l'on ne devait pas parler de marée noire !

En Galice, le président du gouvernement régional (l'ex-franquiste), Manuel Fraga (Parti populaire) est mis en accusation pour ses néglicences, son irresponsabilité et son indifférence : les 16 et 17 novembre il était à la chasse près de Madrid !

Le Bloc nationaliste galicien et le Parti socialiste espagnol ont demandé sa démission qu'il a refusé. Le P.S.O.E. a déposé une motion de censure devant le Parlement de Galice. Le P.P. (droite) a répondu de façon méprisante.

L'Espagne et la France promettent d'expulser de leurs eaux les navires considérés comme dangereux... Mais il y a des raisons d'être sceptiques devant les belles paroles de Chirac et d'Aznar. Par contre, l'U.D.B. ne peut qu'être d'accord avec la déclaration du porte-parole du B.N.G. estimant que le cas du "Prestige" révèle l'urgente nécessité d'acquérir de plus grandes possibilités d'auto-gouvernement. Cela vaut aussi pour la Bretagne, pour que nous soyons davantage en mesure d'assurer la sécurité de nos côtes.

Chers amis,

Nous sommes consternés et révoltés devant la marée noire qui dévaste actuellement les côtes de Galice après le naufrage du "Prestige".



El Correo gallego/Ramon Busto.

Image connue des Bretons : les pêcheurs galiciens, ici le 19 novembre, doivent faire face à la catastrophe avec des moyens dérisoires.

Après avoir connu, comme la Galice, de multiples marées noires sur nos côtes, nous savons quel désastre cela représente pour tous ceux qui vivent de la mer, comme pour le milieu naturel, base de leur activité. Nous comprenons et partageons pleinement la tristesse et la colère de tous ceux qui en Galice vivent de la pêche, de l'élevage ou de la collecte des coquillages, et nous leur exprimons toute notre solidarité, ainsi qu'à l'ensemble de la population des régions côtières et au peuple galicien.

Nous estimons que les marées noires ne sont pas des catastrophes naturelles, mais des catastrophes liées à l'industrie, causées par la recherche du profit maximum et par le laxisme de ceux qui nous dirigent. Alors que les activités maritimes sont vitales pour la Galice et pour la Bretagne, alors qu'un important trafic maritime comportant des produits polluants ou dangereux passe au large des côtes galiciennes et bretonnes, il est intolérable, après plusieurs marées noires ou naufrages de navires chargés de produits toxiques, de voir les gouvernements espagnol et français faire aussi peu de choses en matière de prévention et en moyens nouveaux d'intervention. Il est également insupportable de subir l'indifférence des gouvernements espagnol ou français envers la Galice et la Bretagne, régions considérées comme excentrées, alors qu'un très important trafic maritime longe nos côtes et nous met en relation avec de nombreux pays, mais aussi à la merci de catastrophes en l'absence d'une véritable politique maritime.



La voz de Galicia

La protestation en galicien : "Nunca máis" (Jamais plus) brandie depuis leurs bancs, le 25 novembre, par les députés du "Bloc nationaliste galicien" au Parlement régional.

Le naufrage du "Prestige" vient tragiquement rappeler le naufrage de l'"Erika", au large des côtes bretonnes, il y a près de trois ans. Dans les deux cas, il s'agit d'un pétrolier en mauvais état, navigant sous pavillon de complaisance, transportant des résidus de distillation, ayant été autorisé à appareiller malgré sa vétusté, avec un équipage à nationalités multiples et avec des responsabilités éparpillées entre de nombreux acteurs. Mais aucune leçon n'a été véritablement tirée du naufrage de l'"Erika", ni par les gouvernements espagnol et français, ni par les institutions européennes. Dans les deux cas, les autorités des pays concernés ont déclaré, de façon résolument optimiste, que le froid des profondeurs allait solidifier davantage un produit déjà peu fluide, sans qu'il y ait de certitude pour l'avenir. Dans les deux cas, le capitaine de chacun des deux navires a été arrêté et incriminé, en servant de bouc-émissaire, sans que soient mis en cause l'armateur (récidiviste de marée noire dans le cas du "Prestige"), l'affréteur, la société de classification, ni le propriétaire du navire.

Devant un tel désastre et une telle incurie, nous crions "Assez !" et nous exigeons des mesures concrètes. Nous demandons l'application, dans les plus brefs délais, des mesures décidées par l'Union européenne : inspection effective et complète des navires (la France est malheureusement dernière dans ce domaine), utilisation de navires de type différent (à double coque ou de type E3) pour le transport des produits polluants, toxiques ou dangereux. Nous demandons l'établissement d'une liste noire des "navires-poubelles", l'interdiction de navigation des navires âgés de plus de vingt ans transportant du pétrole ou des produits polluants, l'utilisation de nouveaux systèmes de signalisation et d'une "boîte noire".

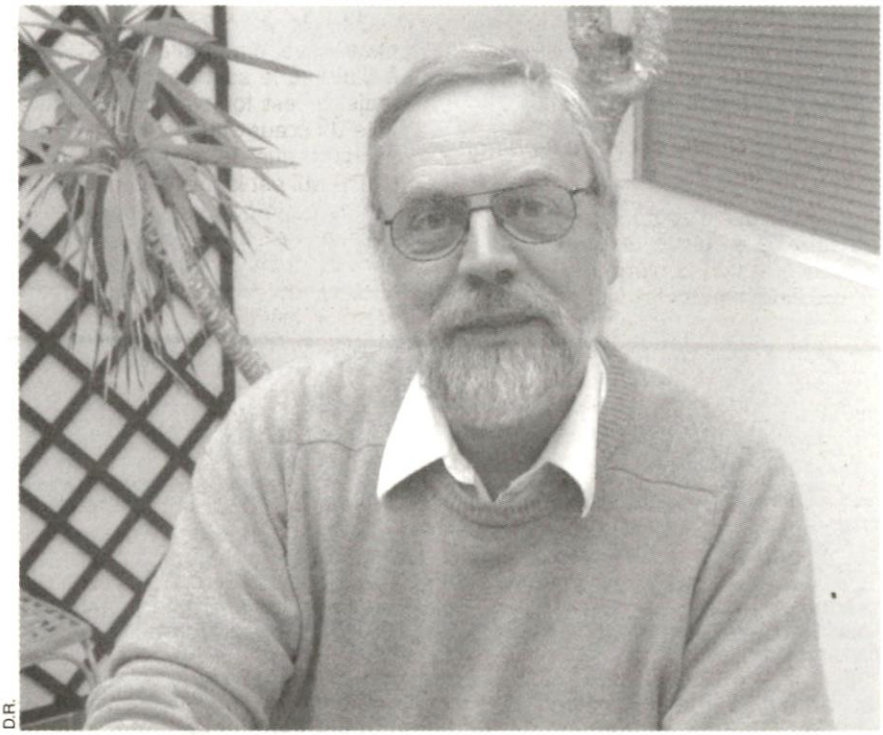
Aujourd'hui la réglementation maritime dépend d'un organisme international placé sous le contrôle des états (dont la France) qui fournissent les pavillons de complaisance, ayant pour effet de réduire les contraintes fiscales, sociales et aussi techniques d'armateurs sans scrupule et les frais de transport des affréteurs. Il nous paraît urgent de changer les règles et les acteurs du jeu. L'Europe est la première région du monde pour le commerce maritime. Il nous semble important d'établir de nouvelles normes dans les eaux européennes, avec la création d'un organisme public européen de classification des navires, l'établissement d'un registre européen d'identification des armateurs obligatoire pour tous les navires navigants (ou susceptibles d'y naviguer) dans la Zone économique exclusive des 200 miles nautiques, l'application obligatoire des conventions du BIT sur tous les navires navigants dans la ZEE. Il nous semble urgent de créer un corps de garde-côtes (comme cela s'est fait aux USA) et de contrôleurs maritimes, gérés, sinon nommés, par les communautés et régions maritimes concernées, dont la Galice et la Bretagne. Il est également nécessaire d'augmenter le nombre de remorqueurs de haute mer : l'avarie survenue, au large de la Galice, à un chimiquier français chargé de soude, n'est qu'un des multiples exemples de cette nécessité.

Nous pensons que la Galice et la Bretagne, gravement éprouvées par de multiples marées noires, ont tout à gagner de la mise en œuvre rapide de mesures concrètes et nous souhaitons pouvoir y travailler avec vous.

Nous vous renouvelons l'expression de toute notre solidarité et vous adressons nos cordiales et fraternelles salutations.

Pour L'Union démocratique bretonne,
le responsable des Relations internationales, Yves JARDIN

Un jour avec... "A nous d'inventer



D.R.

Patrick Malrieu.

A l'occasion du trentième anniversaire de Dastum, le "Peuple breton" a rencontré Patrick Malrieu, l'un de ses fondateurs.

Le Peuple breton : *Patrick Malrieu, quel est votre parcours de militant culturel ?*

P.M. : J'ai toujours baigné dans la culture bretonne. J'ai commencé à sonner à l'âge de huit ans. A quinze ans, je sonnais en couple puis à dix-huit, j'ai contribué à la création d'un bagad à Paris dans lequel j'ai pris des responsabilités. J'avais déjà commencé à collecter, car pour moi, c'était un complément naturel, une imprégnation nécessaire pour acquérir un répertoire pertinent, vivant et original. J'ai été très marqué par les articles de Polig Montjaret, dans "Ar Soner", dans lesquels il insistait sur la compatibilité entre style et terroir.

En 68-69, j'ai profité d'une période de convalescence à Landaul, dans le Morbihan, pour faire du collectage plus approfondi. A cette époque, j'ai commencé à échanger des bandes avec un collègue qui faisait aussi du collectage ; c'est là que sont nés le désir de mettre de l'ordre dans tous ces documents sonores et la volonté de les mettre à la disposition des gens. C'était une démarche patrimoniale avec une dimension politique : il s'agissait de valoriser la culture populaire par une reconnaissance de cette culture, d'où l'idée de magnétothèque nationale bretonne. On dirait peut-être "identitaire" aujourd'hui... mais il était bien question de constituer un patrimoine national (si le mot "national" convient pour la France, pourquoi pas pour la Bretagne ?).

Le P.B. : *Mais des archives existaient bien quelque part ?*

P.M. : Oui, mais que ce soit à la phonothèque nationale à Paris, à l'INA, au Musée des Arts et Traditions populaires ou même au CRBC à Brest, ces documents étaient inaccessibles. Pour toutes sortes de mauvaises raisons, on était confronté à des refus quand on voulait les consulter. Trente ans plus tard, Dastum passe des accords avec toutes ces institutions pour la consultation des fonds sonores. C'est enfin une reconnaissance des structures de l'Etat.

Le P.B. : *Personne d'autre ne l'aurait fait à notre place...*

P.M. : Certainement pas et c'est même en cela que la Bretagne est une nation : le niveau de conscience est tel que, lorsque c'est nécessaire, des gens se lèvent pour faire le travail. Dans la même veine, on pourrait citer Diwan, Breizh Santel...

Le P.B. : *Est-ce que Dastum bénéficie des soutiens nécessaires ?*

P.M. : Des aides financières, des subventions, il en faut, évidemment, elles permettent des réalisations importantes, mais ce n'est pas mon principal souci. Sur le long terme, au regard des besoins de la société, ce sont des emplâtres sur une jambe de bois. L'urgence est ailleurs : songez qu'aujourd'hui, nous côtoyons la dernière génération des bretonnants de naissance ; ceci veut dire que dans trente ans on n'aura plus la même culture en Bretagne. Ce n'est plus un problème de subvention, c'est un problème de démocratie : il s'agit du droit des gens à exprimer leur culture.

L'avenir de l'oralité est moins une question de subvention qu'une question de prise en compte par la société dans son ensemble (médias, Education nationale) et non par la seule vie associative. Certes, on n'en serait pas là aujourd'hui sans les associations, mais il y a en ce moment une prise de conscience qui entraîne une demande plus importante, celle des entreprises par exemple. L'Europe a fait un travail dans ce sens, avec la charte des langues minoritaires que la France n'a pas ratifiée. Il est là, le vrai problème.

Le P.B. : *En quoi le combat de Dastum est-il de plain-pied avec son temps ?*

P.M. : L'oralité a souvent une connotation passéiste. Mais, outre l'utilisation de moyens comme les nouvelles

Patrick Malrieu : notre univers sonore"

technologies de l'information et de la communication, c'est la nature même du combat de Dastum qui est d'actualité : on touche au lien social, déstructuré dans les univers concentrationnaires et vivant dans les espaces à forte identité. L'oralité, c'est du contact : on apprend à vivre les uns avec les autres. On sait que les identités niées provoquent de la violence et favorisent un communautarisme de compensation.

Le P.B. : ***Quel est l'enjeu de cet effort de collectage, de sauvegarde et de transmission assumé par Dastum ?***

P.M. : Le but de la démarche est de réensemencer. Un bon exemple : Daniel Gicquel, de Quimper, a rencontré une grand-mère qui chantait "Keleier Plogo" composé à l'époque de la lutte contre la centrale de Plogoff ; voilà une chanson récente passée dans le répertoire traditionnel.

Ce qui est important, c'est que les gens expriment leurs émotions et leurs sentiments avec les mots qu'ils veulent ; c'est un bon barrage à la standardisation. M. Saraly, le magnat de l'agroalimentaire américain a clairement annoncé la couleur : la diversité des cultures en Europe est un frein à la distribution des produits américains. Il se fait fort de changer notre culture, afin de pouvoir mieux écouler ses produits. C'est une grande entreprise de dépersonnalisation qui est enclenchée. Dastum se bat pour le respect des cultures comme antidote aux effets ravageurs de la mondialisation. C'est à nous de choisir notre univers sonore.

Le P.B. : ***Quelles relations entre Dastum et d'autres composantes de la culture bretonne ?***

P.M. : L'oralité étant un tout, Dastum travaille évidemment sur la langue. Dastum est un outil pour accéder à des références précieuses ; la multiplication de ces références est nécessaire pour créer quelque chose qui ait une saveur, une odeur, qui soit en dehors du melting-pot international. On propose des choix esthétiques qui sont validés par la communauté dans son ensemble. Voyez Marthe Vassalo : imprégnée de tradition, elle se situe dans une mouvance esthétique où le public se reconnaît.

Le P.B. : ***Quelle est votre ambition pour Dastum ?***

P.M. : Tout d'abord, qu'il y ait des retombées en terme de société, dans une expression conforme à ses principes esthétiques. Le fest-noz est un bon exemple : des gens (Loeiz Ropars, Albert Trevidic) ont été capables de créer une forme moderne qui permettait de continuer à exprimer le particulier dans un contexte contemporain. La langue sera sauvée par une démarche de cette nature : elle doit apporter du bien-être matériel (procurer un travail) ou spirituel (rendre heureux).

Le PB : ***Quelle difficulté reste à surmonter ?***

P.M. : La course contre la montre. Il faut faire vite, pour le moment, on retarde l'inéluctable. Ma crainte est que la chanson, au lieu d'être un acte social partagé, devienne une spécialité, un genre musical. Voilà un défi, non pour Dastum, mais pour la société bretonne : partager et non pas déléguer à des spécialistes.

Le P.B. : ***A quoi pourrait-on attribuer le décalage évident entre la vitalité du mouvement culturel breton et sa traduction politique ?***

P.M. : Le mouvement culturel breton est dans son temps ; il en subit les vicissitudes, comme n'importe quelle autre composante de la société. Or, aujourd'hui les gens n'en ont rien à faire du politique. Le fait d'aller au fest-noz n'implique rien de plus sur le plan politique. Le mouvement culturel apporte du grain à moudre au politique, il a changé l'image de la Bretagne rétrograde et bécassine. Le culturel et l'économique ont su marcher ensemble, mais le politique reste en dehors du jeu. A qui la faute ? Sans doute à l'incohérence de certains élus en place. Quel est l'élu capable d'engager quelque chose qui dépasse le temps de son mandat ?

Oui, la traduction politique est nécessaire, car on n'a pas à déléguer à d'autres le soin de faire pour nous, mais on est toujours coincé entre le vote du cœur et le vote dit " utile " en sachant que le second va primer. L'UDB qui est la forme la plus structurée de cette traduction politique s'est enlisée, selon moi, il y a quelques années dans une union piégeante avec le PS. Aujourd'hui sa démarche est plus intelligente. Il nous faut une expression politique capable de développer une " écologie de l'homme " qui est d'abord la capacité à se rencontrer. Quand c'est cassé, les bagnoles flambent...

Propos recueillis par
Anne-Marie et Alain KERVERN

dastum
1972-2002

Depuis trente ans, Dastum se consacre au collectage, à la conservation et à la diffusion du patrimoine oral de Bretagne dans toute sa diversité. Patrick Malrieu en a été le président de 1972 à 1996.

Collectage : chants, musiques, contes, témoignages, documents écrits et iconographiques...

Sauvegarde : collections analysées, archivées et disponibles à la consultation par musiciens, chercheurs, étudiants ou simples curieux, à la médiathèque de Rennes, dans les antennes et pôles associés de Dastum (accès libre et gratuit).

Transmission : éditions sonores ou écrites, animations culturelles, festoù-noz, veillées, concours, expositions, formation, supports multimédias.

Quelques chiffres : 60.000 documents sonores inédits, 3.000 disques, 30.000 chansons et contes, 2.000 livres, 27.000 documents iconographiques.

Contact : tél. 02 99 30 91 00.

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle

Poursuivons ici le tour d'horizon gastronomique que l'on avait commencé en septembre dernier. Ce tro-Breizh des spécialités permet de faire étape dans des villes bretonnes bien connues.

Le véritable Kouign amann ➢

Altavista, le serveur de recherche sur Internet, propose plus de 2.800 références pour le mot "Kouign amann".

C'est un pâtissier de Concarneau qui utilise l'adresse "kouignaman.com" et un autre de Châteaulin possède un site nommé "kouign-amann.com". C'est dire que la concurrence est rude et il est difficile de s'y retrouver.

Une recherche approfondie permet cependant de découvrir le site officiel de l'association des artisans fabriquant le véritable Kouign amann de Douarnenez, dont l'adresse internet, en " free.fr " ; n'a rien de parlant.

La séquence d'accueil joliment animée ne laisse pas place au doute : inventé en 1860, le Kouign amann est



didier.lemasle.free.fr/

bien originaire de Douarnenez. Le site propose un historique détaillé sur le célèbre gâteau, ainsi que plusieurs recettes, et des conseils pour bien le réussir.



www.craquelin.com/

➢ Craquelins de Saint-Malo

La spécialité du craquelin, ou échaudé, remonte au Moyen-âge, et l'origine du mot proviendrait du néerlandais "crakelinc", qui signifie "biscuit sec, craquant sous la dent". Tout ceci est expliqué sur le site de la société malouine qui remet cette ancienne tradition au goût du jour.

On trouvera également ici la gamme des produits, dont d'appétissants petits craquelins enrobés de chocolat. Quelques recettes sont également proposées, comme le craquelin aux petits légumes.

Les étapes de la fabrication sont expliquées en quelques pages, et le plan d'accès est donné ainsi que les conditions de visite.

Conserve et tradition ➢

La conserverie Courtin, de Concarneau, fondée en 1893, a su diversifier sa production et prendre le virage de la modernité, jusque sur cette vitrine qu'est Internet.

Ce site assez succinct propose un bref historique de la maison Courtin. On y apprend que la conserverie ouvre ses portes au public depuis 1986. La visite avec dégustation est bien appréciée et dépassa les 10.000 entrées en 1999.

La gamme des produits présentés va des potages aux plats cuisinés. Une mention particulière est à noter pour les toasts d'apéritif à base de poisson, qui allient finesse et originalité.



www.conserverie-courtin.com/

Courrier

« J'ai été tout à fait satisfait de trouver ma lettre à propos de la numération en breton publiée en tribune libre. Le PB est donc bien un organe objectif. J'ai d'ailleurs trouvé que l'article complétait parfaitement l'interview de Jean Marot sur le même sujet.

Malheureusement, quelques coquilles se sont glissées dans mon papier, le rendant légèrement opaque : la première m'est imputable, puisque (1re colonne, ligne 21), j'avais écrit par inadvertance warn-ugent, au lieu de ha tregont, les bretonnants auront rectifié d'eux-mêmes.

Les coquilles suivantes, en revanche, bien qu'excusables, rendent illisible mon exposition de l'accent tonique breton. Celui-ci en effet (hormis à Vannes, je le précisais), frappe en règle générale l'avant-dernière syllabe du mot ; mais aussi l'avant-dernière syllabe du groupe lorsque ce groupe est constitué par un numéral suivi d'un nom monosyllabique. Il fallait donc lire (2e colonne, 1er paragraphe) : DAOU baotr warn-Ugent (accents sur DAOU et U), uGENT paotr (accent sur GENT), etc. (le mot ugent n'était en aucun cas à imprimer entièrement en gras).

Merci de bien vouloir passer la rectification en rubrique courrier. Et félicitations à ceux qui m'auront lu jusqu'au bout ! »

Erwan Evenou
Ar Faoued (56)

« J'ai lu dans les deux derniers numéros du « Peuple breton » les textes intitulés « Un mot sur la numération du breton » de MM. Marot et Evenou. Les auteurs ne semblent pas savoir qu'il existe une numération simplifiée en breton. Ainsi, l'ouvrage de Martial Ménard, « Petit guide d'initiation au breton », (Editions an Here, 1999) dit, page 19 : « Le breton a également mis au point un système décimal basé sur le mot ***kont*** *qui se trouve dans tregont. Ainsi l'on a 10 (dek), 20 (ugent), 30 (tregont), 40 (pergont), 50 (pemont), 60 (c'hwegont), 70 (seikont), 80 (eikont), 90 (naogont), 100 (kant). Si certains traditionnalistes s'en offusquent, on peut rappeler que l'ancienne langue avait le terme pimmunt pour 50, et que, bien souvent, ce que l'on croit ancien est relativement récent dans l'histoire des langues ».*

Par ailleurs, Tugdual Kalvez, dans son livre « Rédigez avec facilité vos chèques et adresses en breton », pages 47 et suivantes, donne toutes les formes de numération de 20 à 100 et les formes de base entre 120 et 1000. […].

Je voudrais aussi porter à la connaissance de Jean Marot qu'il n'est pas en effet le premier « matheux » à proposer du vocabulaire en breton concernant les mathématiques. En effet, Yann-Baol An Noalleg (ingénieur chimiste et professeur certifié de mathématiques) a publié aux éditions Preder de 1998 à 2002 « Jedoniezh I » (504 pages), «Jedoniezh II » (552 pages), «Jedoniezh 6ved » (302 pages), «Jedoniezh 5ved » (288 pages). Il y a là, à mon avis, une compétence en mathématiques et en langue bretonne […] ».

Alan Monfort,
Vannes (56)

« […] Et moi qui souhaitais « perdre mon temps » à apprendre le breton ! Pourquoi ne passerais-je pas directement au stade supérieur… en écrivant mon propre dico ? […] Présomptueux, me direz-vous ? Eh bien, pas du tout, Jean Marot (PB de novembre), créateur d'un dictionnaire de mathématiques, nous enseigne la façon d'y parvenir. Plus besoin de s'embêter avec des racines celtiques. C'est une perte de temps et ça ne sert à rien. D'après lui, aujourd'hui […] rien de mieux que le vocabulaire français et anglais « grands courants internationaux ». Incroyable […]. Je rappellerais quand même que le français n'est pas en très bonne santé non plus. Alors à quand un dictionnaire de français dont les mots ne seront plus que d'origine anglo-saxone ? »

C.L.,
An Alre (56)

« Dans la transcription de l'interview de Jean Marot (PB de novembre), j'ai fait deux erreurs. Il fallait lire : « Au Moyen-Age, en français, faire un jet signifiait « compter avec des jetons » (et non « faire un jeton »). De même, dans la phrase suivante : « Cela pouvait correspondre à la rigueur au mot « arithmétique », il fallait lire : « cela pouvait correspondre à la rigueur au mot « calcul ». Mes excuses à Jean Marot et aux lecteurs du PB ».

Alain Kervern,
Brest (29)

« J'aimerai participer au « débat » […] soulevé dans votre numéro 464 (PB de septembre). Je ne partage pas tout le raisonnement de M. Hébert. Cela dit, la réponse de M. Guyonvarc'h me semble évacuer certains problèmes… Tout d'abord, il n'est plus raisonnable aujourd'hui de présenter une vision manichéenne des choses.

La République a apporté en Bretagne […] des acquis de civilisation évidente et parmi eux, l'Instruction publique. Toute la question aujourd'hui est de savoir comment introduire au sein de l'école l'enseignement et la promotion du breton (pour répondre à une demande réelle de la population) sans renoncer aux principes humanistes et progressistes d'égalité des chances pour tous et de laïcité. Quels statuts nouveaux pour les personnels et, par là-même, quel type de société voulons-nous en Bretagne ? Il ne faut pas non plus occulter le danger de dérives nationalistes et racistes que représente toute revendication identitaire, surtout en période de crise. La phrase « Notre rêve à nous repose sur le principe d'unité dans la diversité » a quelque chose d'angélique et manque pour moi un peu de consistance […]

Affirmer « écrire ou parler différemment, c'est aussi penser différemment », ne me suffit pas. Car, penser différemment justement, cela peut tout dire et ne rien dire à la fois ! Va-t-on penser différemment au sujet des retraites, des services publics, de la sécurité sociale ? En bref et pour être, j'en conviens, un brin provocateur, que va-t-on préférer, des fonctionnaires pas forcément bretonnants assurant un service public de qualité ou un patron adressant à ses salariés une lettre de licenciement en breton ?

Ce que M. Guyonvarc'h devrait préciser, c'est comment passer du système actuel jacobin et destructeur effectif des langues minoritaires à un système valorisant celles-ci, sans régresser dans le domaine social, risque qui existe bel et bien et que M. Hébert a le mérite d'évoquer […] Ce que M. Hébert oublie, c'est que les habitants de Bretagne (pas forcément des Bretons « de souche ») souhaitent faire bénéficier leurs enfants des avantages de la pédagogie par immersion des écoles Diwan […] Ne pas répondre à leur attente sous le prétexte que la charte des langues (régionales) serait une excroissance du traité de Maastricht et de la Banque mondiale (postulat à démontrer) pose tout simplement un problème de démocratie.

Comment M. Hébert peut-il parler du breton « langue de cœur » lorsque l'organisation syndicale qu'il représente rêve de la disparition pure et simple des écoles Diwan ? Il sait pourtant parfaitement qu'elles sont indispensables à tout dispositif global de sauvegarde de cette langue menacée de disparition. Si l'on suit son raisonnement, tout défenseur de l'enseignement du breton à l'école ne peut être qu'un partisan d'une Europe ethnique au service des banquiers. Cet étrange raccourci est aussi surprenant que la défense des États-nations par (un) internationaliste déclaré […] ».

Sydney Simonneau,
Bazicourt (60)

P.B. Services

Gouel ar vugale

Dimanche 15 décembre
à la salle de la Cité
à RENNES
14 h 30 : chansons par les enfants des écoles
15 h 30 : pièce en breton pour les enfants
17 h : goûter et chansons par Jakez ar Borgn, etc.
Prix : 4 et 6 €. Réservations chez les organisateurs :
Div Yezh (02.99.36.75.24)
Diwan (02.99.30.68.62)

Danse bretonne

A BREST

On peut pratiquer la danse bretonne
dans les centre sociaux :
de Bellevue (02.98.03.08.69)
de Kerangoff (02.98.45.16.96)
de Pen ar creac'h (02.98.02.18.56)

dans les maisons pour tous :
de Guelmeur (02.98.44.71.85)
de Lambezellec (02.98.01.18.13)
de Saint-Pierre (02.98.45.10.92)
du Valy-Hir (02.98.45.10.95)

et en patronage laïque municipal
de Sanquer (02.98.44.55.53)

Selon les établissements, les activités sont ouvertes aux enfants et ados, en plus des adultes.
Se renseigner.

Signatures

à la Droguerie de Marine
66 rue Georges Clemenceau
à SAINT-MALO (35)

●

le 13 décembre,
à 16 heures
Lucien Gourong
Un conteur de la Bretagne et de la mer

●

le 14 décembre,
à 16 heures
He Yifis
Peintre et calligraphe chinois :
«Le voyage d'un peintre chinois en Bretagne»

Stage de breton

Organisme de formation en langue bretonne depuis 1985, propose :

Formation linguistique aux métiers bilingues français-breton

Durée : 840 heures

(Plus de 80 % des stagiaires ont trouvé un emploi à l'issue de la formation)

Prochaine session : du 6 janvier au 16 juillet - Lieux : Brest-Landerneau et Lorient-Plœmeur.
Tel. 02.98.21.39.94.

Stage de formation gallèse

Pour la saison 2003, «Bertaèyn Galeizz» propose un cycle de formations autour du gallo et de la culture gallèse.

On peut se former aux techniques du collectage appliquées à la linguistique, s'initier au gallo par des stages, faire du théâtre en gallo, écrire et interpréter dans cette langue, trésor de Haute-Bretagne.

Première formation prévue en janvier 2003.
Tous renseignements :
02.99.38.97.65.
(Bertaèyn Galeizz)

Stage de théâtre en breton

Les 11 et 12 janvier prochains
à QUIMPER

Stage de théâtre en breton destiné aux amateurs et aux professionnels

organisé par Gaia Teatr

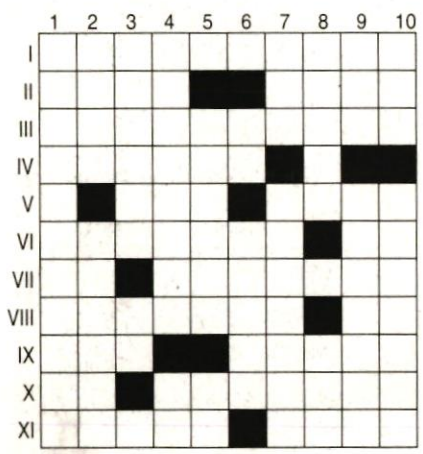
avec comme intervenant Bob Simon, comédien professionnel.

Lieu : Théâtre du Miroir
Effectif : 12 personnes maximum
Prix : 55 € (sans les repas)

Renseignements : 02.98.53.38.16

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 153

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Sainte Anne d'Auray en est un bon exemple. - II. Fait plaisir à entendre ; Appliqué à la Bretagne, ne suppose évidemment aucune infériorité. - III. Une situation ramenée au niveau du symbole, s'agissant des habitants de Belle-Isle-en-Terre. - IV. Prise d'air du postier breton. - V. Remis en ordre, deviendrait nécessaire ; Lettres de Kermaria. - VI. Tels naguère les repas de noces bretons ; Au cœur de Saint-Méen. - VII. A la pointe de Kerpenhir ; Prénom de l'auteur du "Négrier". - VIII. Nono, par exemple ; Conjonction de coordination. - IX. Pointe des plus fréquentes sur nos côtes ; Certains sont de futurs trotteurs. - X. Pronom démonstratif ; Malgré les apparences, n'est pas nécessairement située sur les bords de l'Aulne. - XI. La mer n'en est pas avare ; Lettres de Saint-Goazec.

VERTICALEMENT : 1. On a pu dire que c'était la commune la plus viticole de France. - 2. C'est notre patronne ; En hiver, on n'est guère tenté d'y coucher. - 3. Engins de pêche ; A la sortie de Chanteloup. - 4. Glissières pour navires ; Article. - 5. Danse du Pays vannetais ; La moitié d'un. - 6. A la source de l'Aulne ; Peut-être l'un de ceux composés par Jean Langlais. - 7. Normalement iodé au bord de mer ; Limite les pertes. - 8. Au nombre de quatre chez les humains ; Viviane en est la Dame. - 9. Inversé : Peut servir à calfater ; Grand échassier. - 10. Phonétiquement : rivière du Finistère ; Compétition sportive.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 152

Horizontalement : I. ARDOISIERE. - II. REALITES. - III. MST (Maladie sexuellement transmissible) ; CCP (Compte chèque postal). - IV. OTARIE ; AAR. - V. RA ; INTELLO. - VI. IULE ; TREAL. - VII. CREUSES ; GO. - VIII. AESX (Saxe) ; EDEN. - IX. IRA ; OK. - X. GAULOISE. - XI. EREMITISME.

Verticalement : 1. ARMORICAINE. - 2. RESTAURER. - 3. DATA ; LESAGE. - 4. OL (Dol) ; RIEUX ; AM. - 5. II ; IN ; OUI. - 6. STRETTE ; KLT. - 7. IE (Id est) ; ERSE ; OI (Roi). - 8. ESCALE ; DAIS. - 9. CALAGE ; SM (Service militaire). - 10. PROLONGEE.

Hébergement

A VANNES

Vous désirez louer un local pour des stages, des séminaires, des réunions sur 2 jours, une semaine, voire plus ?

Vous souhaitez un hébergement confortable et abordable ?

Ne cherchez plus.

Le collège Diwan du Morbihan

vous accueille, toute l'année pendant les week-ends et les vacances scolaires dans ses locaux refaits à neuf et tout équipés.
Vous bénéficierez du calme et de la proximité des commerces.

Prestations à discuter : location de salles, location de salle de restauration, hébergement en demi-pension ou en pension complète, mise à disposition du CDI et du matériel informatique.

Tous renseignements :
Nolwen Le Nivinen, 02.97.62.60.84

Stage de musique

Diato Anim'

«Diato Anim» et Xavier Le Courtois proposent le dimanche

22 décembre

à QUÉVEN (56)

un atelier d'ensembles pluri-instrumentaux dont le but est de former des duos d'accordéonistes diatoniques et des groupes pluri-instrumentaux capable de se produire en public (festoù-noz).

Instruments : accordéons, guitares, basses, bombardes, binious en sol, percussions, etc.

Coût du stage : 32,40 €.
Tél. 02.98.71.60.79.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Festoù-noz

Samedi 14 décembre

à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44)

à la salle de la Quintaine.
Fest-noz de Diwan avec Carré Manchot, Lefèvre/Le Vallegant et Kamalata.
A 21 h. Entrée : 6 €.

❍

à MONTOIR-DE-BRETAGNE (44)

à la salle polyvalente,
repas et fest-noz avec élections des reines du comité nantais, organisés par Kendalc'h-Bro-Naoned.
Repas + fest-noz : 14 € ;
fest-noz seul : 6 €.

❍

à PLUVIGNIER (56)

à l'occasion de la sortie du dernier disque de «Spontus» chez An Naer Produksion, salle Le Borgne, à partir de 17 h.
Fest-noz avec Spontus, les chanteurs de Pluvignier, Tan ba'n Ti, Filigala, etc.

●

Vendredi 20 décembre

à KERVIGNAC (56)

Concert et fest-noz à la salle Kernours, organisé par Kervign'Art, avec le Roland Conq trio.

Amnesty international

Mardi 31 décembre

à SAINT-THÉGONNEC (29)

Fest-noz de 22 h à l'aube avec Darhaou, Le Buhé/Rivoalen, Lœnel Gall, Winaj'h.
Organisé par le groupe de Morlaix

❍

à NANTES (44)

Parc des expos de la Beaujoire, Hall 5, fest-noz Kalanna avec Sonerien Du, Bagad de Nantes, Clérivet, etc.
Entrée 10 à 12 €.
Réservation au pub Le Chateaulin et à l'Agence culturelle bretonne.

❍

à CAUDAN (56)

Fest-noz à la salle de Kergoff, organisé par «Tarzh au deiz» avec Termajik, Frères Morvan, Bernard Loffet, etc.

●

Samedi 4 janvier 2003

à PLOUAY (56)

dans la salle des fêtes, fest-noz organisé par Skol an Amzer da zont.

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance)

- ❑ **La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche**
  J.J. Monnier (19,21 €)
- ❑ **Histoire de l'Union démocratique bretonne**
  J.J. Monnier (7,32 €)
- ❑ **La Bretagne et les problèmes écologiques**
  L. Le Bec (5,79 €)
- ❑ **Le breton, jeunesse d'une vieille langue**
  F. Morvannou "Tout sur le breton ou presque" (8,99 €)
- ❑ **Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions**
  J.C. Cassard, L. Le Bec, J.J. Monnier (3,05 €).
- ❑ **Enezenn an envor**
  Fañch Péru (9,60 €)
- ❑ **Le statut particulier de la Bretagne**
  UDB (6,10 €)

Bon de commande à recopier ou à découper.
Cochez les livres choisis.
Règlement par chèque à joindre, à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Les adresses à utiliser

UDB
le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB - B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB - B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

E-mail :
udbbzh@voila.fr

Nouveau site internet :
www.udb-bzh.net

Kenavo

Le mois dernier je vous laissais présager une suite aux vacheries qui alimentaient cette chronique. Il y aura donc une suite mais qui sera aussi une fin.

Si le monde devenait limpide dans le dernier numéro, grâce à une grille de lecture vachement lisible, maintenant, il s'obscurcit un peu plus chaque jour. L'envie de rire a une forte tendance à me quitter. Ce qui me reste d'autonomie cérébrale vous livre quelques dernières définitions bovines qui, cette fois, nous font voyager.

Vous avez deux vaches à Hong-Kong : vous en vendez trois à votre société cotée en bourse en utilisant des lettres de créance ouvertes par votre beau-frère auprès de votre banque. Puis vous faites un "échange de dette contre participation", assorti d'une offre publique. Vous récupérez quatre vaches dans l'opération tout en bénéficiant d'un abattement (fiscal) pour entretien de cinq vaches. Les droits sur le lait de six vaches sont alors transférés par un intermédiaire panaméen sur le compte d'une société des îles Caïman, détenu clandestinement par un actionnaire qui revend à votre société cotée les droits sur le lait de sept vaches. A l'actif de la dite société figurent désormais huit ruminants, avec option d'achat sur une bête supplémentaire. Entre temps vous avez abattu (pas fiscalement cette fois) les deux originaux parce que leur horoscope était défavorable. Au passage, ce capital initial vous aura servi à faire quelques cadeaux de bottines ou de statuettes bien placées... Comme procédure c'est passionnant mais, à Singapour c'est tout de même plus rapide. Avec vos deux vaches vous écopez d'une amende pour détention de bétail en appartement.

Revenons dans nos contrées tempérées et aux débats qui agitent nos médias. Vous avez deux vaches normandes. Une en Haute et une en Basse-Normandie. Vous réunissez la Normandie en une seule région et vous achetez un bugul électrique. Ainsi vous économisez le salaire des deux présidents actuels qui n'arrivent pas à décider qui gardera le troupeau. Retour en Bretagne, vous avez deux vaches, une qui comprend le breton et une le français. L'Etat abat la première, afin que tout le monde se comprenne.

En plus, le gouvernement décide de peindre la pie noire restante en roux, afin de lutter contre le communautarisme animal. Puis il décide à qui appartiendra le lait. Au mieux, vous aurez un peu de lait caillé dans le cadre des transferts de compétence... Enfin, une commission de l'Assemblée nationale vote par 50 voix contre 39 le remplacement de votre ex-pie noire par une girafe à qui vous devrez donner des leçons d'harmonica.

Pour ma part, sur ce coin de terre, je préférerai n'avoir qu'une vache. Mon seul objectif serait de la laisser brouter libre dans mon champ, de la traire personnellement et de faire mon beurre avec. En attendant ce jour béni, après dix ans de bons et loyaux services et en espérant vous avoir fait sourire plusieurs fois, Al Louarn vous tire sa révérence.

AL LOUARN

N.D.L.R. : ***Bonne retraite à notre ami Al Louarn et qu'il soit ici remercié pour tout ce qu'il a pu faire pour notre magazine. En sachant que nous le retrouverons de temps en temps, sous son nom ou sous un autre, pour nous faire à l'occasion profiter des compétences qui sont les siennes, en plus de son humour.***

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure désormais à mi-temps le secrétariat du **Peuple breton**. Ses horaires sont : les lundi, mardi et jeudi, de 9 à 13 h ; le vendredi, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

C'est l'époque des cadeaux.



Une manière originale de faire plaisir à un ami, un parent, un Breton éloigné du pays : lui offrir un abonnement d'un an au "Peuple breton". Et puisque c'est l'époque des cadeaux, allons-y :

Pour vous : une réduction de 5 € sur l'abonnement que vous offrirez en utilisant le bulletin ci-dessous.

Pour "votre abonné" : nous ajouterons à son abonnement **un livre gratuit** (Fañch Morvannou : La jeunesse d'une vieille langue" - valeur : 8,99 €) que nous lui expédierons franco de port de votre part (précisez votre nom sur le bulletin).

Abonnez-vous au Peuple breton

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 30 €
– tarif de soutien : à partir de 33 €
– étranger par avion : 40 € et plus

à partir du n°..... inclus.

● Ci-joint le règlement par :
❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

Abonnement cadeau au profit de :

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

au tarif préférentiel de : 25 €
De la part de : .....

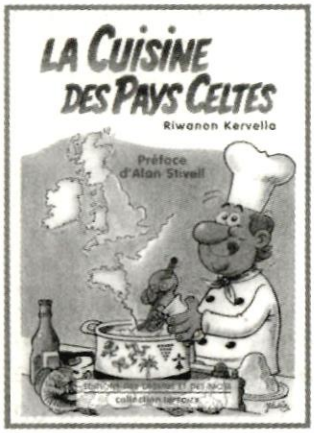
Ci-joint mon règlement par :
❑ Chèque postal
❑ Chèque bancaire

à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

Livres

✦ La cuisine des pays celtes



Les éditions "Des dessins et des mots", de Bannalec poursuivent la publication d'ouvrages confiés à la fois à un auteur et à un illustrateur. On passe de la cuisine familiale bretonne à la cuisine des pays celtes, sous la conduite de Riwanon Kervella, après une préface débridée d'Alan Stivell. Quoi de commun entre ces pays maritimes soumis à l'influence de grands voisins différents ? La pomme de terre, bien sûr, et des plats uniques, du kig-ha-farz à l'irish stew en passant par le haggis d'Ecosse, des alcools réputés, du whiskey au chouchenn. Et surtout une série de recettes très spécifiques et relativement simples. La gibelotte de morue nous fera saliver salé, comme la cotriade. La soixantaine de recettes concerne aussi des viandes, des potages, des bouillies et des desserts. Pour tous les goûts, avec des dessins très fantaisistes de Jiluk.

J.J.M.

(Ed. Des Dessins et des Mots, 140 p., 13 €)

✦ Arsène fait son beurre dans le béton

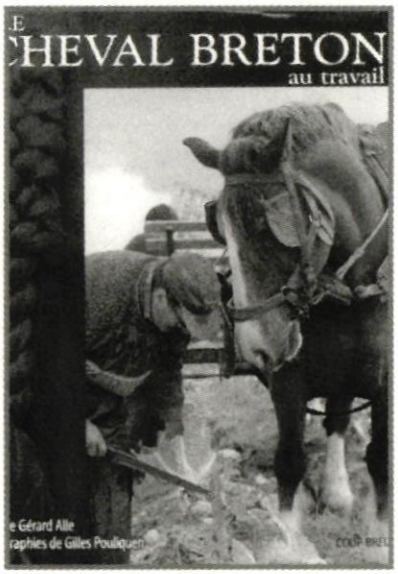


Il n'est pas trop tard pour découvrir le second album de Jean-Charles Perazzi (texte) et Bernard Mahé. Il s'agit d'une sorte de fable anti-bétonnage, elle peut s'adresser aux jeunes, mais surtout, comme le précisent les auteurs, *"aux adultes qui sont encore un peu des enfants"*. Les personnages, issus de la fine observation de la vie des hommes par l'œil vif de l'ancien journaliste, se trouvent transformés en animaux, par la magie du conteur et du dessinateur, ce qui donne à l'ensemble la tonalité d'une fable. Une municipalité entière, un projet de complexe immobilier, des technocrates décidés et imbus de leur bon droit, la fable s'enracine dans le vécu, avec les inévitables promoteurs à l'arrière-plan. Et la population qui tente de s'organiser et de résister. Le voyage des élus à Marina Beach, l'épilogue, le lecteur retrouvera par clins d'œil, bien des détails connus. Un ensemble original, de belles illustrations en couleurs sur papier glacé.

J.J.M.

(Ed. An Here, 40 p., 14 €)

✦ Le cheval breton au travail



La Coop Breizh publie un très beau livre sur le cheval breton, signé Gérard Alle pour le texte et Gilles Pouliquen pour les photographies, toutes en couleurs.

Nourri de témoignages recueillis il y a un à deux ans, et de photographies récentes, le livre dresse un état des lieux du cheval breton au tournant du siècle, bien vivant malgré une mort annoncée. On nous présente tour à tour tous les premiers pas du cheval, le travail agricole, le débardage, le maraîchage, les transports. Puis ce sont les métiers liés au cheval, du reproducteur au maréchal ferrant. La dernière partie est consacrée à la mémoire du cheval et sa marque dans le langage. Un très beau livre, aussi intéressant pour l'amateur de chevaux que pour le grand public.

J.J.M.

(Ed. Coop Breizh, 176 p. grand format, 44 €)

✦ La couleur affichée



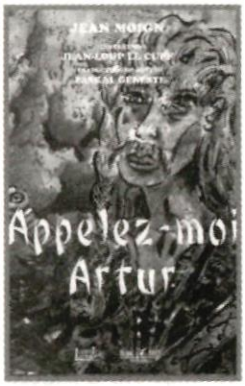
Pierre Perron est un véritable artiste, peintre, affichiste, dessinateur, un peu musicien à ses heures (ah ! le p'tit air d'accordéon qui fait plaisir aux copains au moment du digestif !). Retraité de l'Éducation nationale, ce prof. d'arts plastiques est aussi un «vieux Nantais», fils de Nantais, et qui a participé à toutes les grandes heures de la ville, à sa manière, depuis près de quarante ans : en «offrant» des affiches à la fois au regard des contemporains et à la mémoire de la collectivité : cinéma (le festival des 3 continents), théâtre (la chamaille), concerts de jazz, les anneaux de la mémoire (à propos du passé négrier de la ville), les banlieues, le fleuve et le port…

Parfois, la célébrité arrive quand on l'attend le moins puisque P.P. réalisa une affiche célèbre «le sécateur maire») alors qu'un parlementaire devenu maire coupait les subventions à un théâtre… Hélas ! ce n'est pas Nantes qui vient de réaliser la magnifique expo de ses œuvres (P.P. n'est pas Parisien, peut-être est-ce la raison ?) mais l'Espace Capellia à La Chapelle-sur-Erdre, expo que l'on retrouve dans le beau recueil édité par Joca Séria.

Etienne GASCHE

(Ed. Joca Seria, 72 rue de la Bourdonnais, 44100 Nantes, 45 €)

✦ Appelez-moi Artur



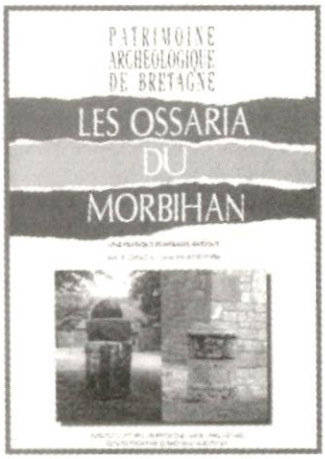
Jean Moign est un comédien sensible et imaginatif qui vit la Bretagne au quotidien depuis fort longtemps. Certains se souviendront peut-être d'un PB de 1964 dans lequel il présentait l'action culturelle du Théâtre populaire de Bretagne. De nombreuses créations ont suivi.

Cette fois, c'est un beau livre qu'il nous propose, autour de la légende du roi Arthur. Il s'agit d'un texte d'écrivain et de comédien tout à la fois, fait pour être dit, autant que lu. Il raconte à sa façon les prouesses d'Arthur et de ses chevaliers. Une quête de sens et d'absolu se transforme avec Merlin, «l'esprit multiple», comme dit l'auteur. Il ne s'agit pas d'un récit austère ou convenu. La fantaisie débridée éclate. Jean Moign joue avec les mots, avec les sens, avec les images, avec les styles. Il a demandé à Jean-Loup Le Cuff, peintre et sculpteur, farouche défenseur du site de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, d'illustrer le récit. De magnifiques dessins accentuent encore le mystère du récit, entre mythologie et histoire, couleur sépia. La nouvelle visite des thèmes arthuriens y gagne en sens, en mystère, en simplicité, en poésie. En contrepoint du texte français, une traduction adaptation de Paskal Geneste. L'impression, la réalisation sont très élégantes. Les 48 pages du livre sont un enchantement pour l'œil, l'oreille et pour l'imagination. Un délire, un conte, un rêve, un jeu pour tous les âges.

J.J.M.

(Coédition Blanc Silex/L'esprit du large, 48 p. grand format, 15 €)

✦ Les ossaria du Morbihan



La section préhistoire et archéologie de l'Institut culturel de Bretagne poursuit la publication de plaquettes de qualité dans la collection «Patrimoine archéologique de Bretagne».

Le dernier est consacré aux «ossaria» du Morbihan, curieux monuments de l'époque gallo-romaine, apparemment destinés à recevoir des centres d'incinération. Un ossarium est composé d'un fût creusé, dans sa partie supérieure, d'une cavité, réceptacle qui pouvait recevoir une urne funéraire. Une couronne se pose sur le sommet du fût. Un couvercle protège l'ensemble. On en compte un grand nombre dans le Morbihan et dans le nord du centre ouest breton. La synthèse est suivie d'un inventaire analytique, œuvre commune de Joël Lecornec et Colette Saujot-Besnier.

J.J.M.

(ICB-CRAA, 158 p., 21 €)

✦ Dictionnaire des écrivains bretons du XX[e] siècle

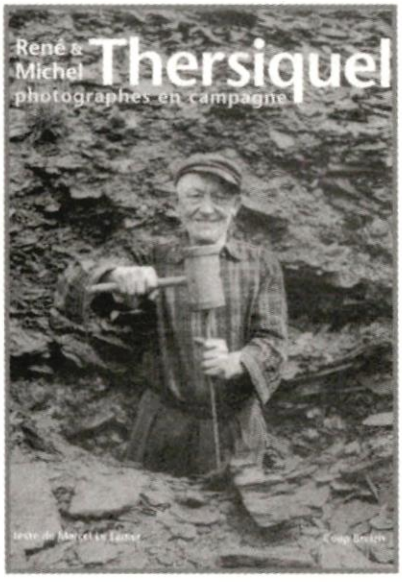


Sous la direction de Marc Gontard, les PUR publient un dictionnaire des écrivains bretons. L'équipe de rédaction a voulu donner un répertoire concis et neutre des écrivains. Ce qui pose la question du choix et de la définition de la bretonnité. Les auteurs ont accepté, outre ceux qui sont nés en Bretagne, ceux qui y vivent (Kenneth White), ceux qui en ont fait la matière de leur œuvre. On restera étonné par le nombre et la variété des écrivants. La citation précise des titres d'ouvrages, des lieux et de l'année d'édition rendra service à beaucoup. Les auteurs en langue bretonne ne sont pas oubliés.

J.J.M.

(Pur, 296 p., 15 €)

✦ Photographes en campagne



En 1973, Michel Thersiquel reprend l'atelier photographique de son père René à Bannalec. L'art et la tradition du portrait se poursuivent donc sur deux générations qui recouvrent près d'un siècle de vie bretonne. Marcel Le Lamer nous fournit une biographie des photographes et un essai de lecture de leurs portraits émouvants et pénétrants. La première partie du livre est constituée de photos prises chez le photographe, souvent à l'occasion d'étapes importantes et solennisées de l'existence. Elles renseignent en profondeur sur l'époque, les mentalités, les conventions. Quelques photos prises à l'extérieur (communions, courses cyclistes, De Gaulle) constituent des témoignages étonnants.

Avec Michel Thersiquel, ce sont des portraits à la manière des peintres, avec la mise en valeur d'une expression particulière. Dans d'autres, il y a aussi un cadre, un décor, qu'on ne se lasse pas de regarder. Un très beau livre dédié au "noir et blanc", à la profondeur, à la vie.

Jean-Jacques MONNIER

(Coop Breizh, 160 p. grand format, 30 €)

✦ Enquête sur la question bretonne



Les éditions An Here ont eu la bonne idée d'éditer une enquête générale sur le mouvement politique breton actuel, travail réalisé par Erwan Chartier et Ronan Larvor et illustré par Malo Louarn. Il s'agit d'un regard neuf sur l'Emsav pris comme un ensemble de personnes et d'organisations. Sans parti pris idéologique, les deux journalistes ont interviewé une large palette de militants politiques bretons. Après une présentation d'ensemble complétée par un lexique, ils ont classé l'ensemble suivant les catégories politiques hexagonales, avec un centre-gauche où ils situent Thomin et l'UDB, une droite avec Cozan, POBL, Yann Jestin, une gauche radicale enfin avec Emgann et Annick Lagadec, sans omettre les fascistes. Tout cela pêle-mêle, au lecteur néophyte de se débrouiller. Néanmoins, c'est un livre intéressant, à lire et à méditer.

Les auteurs n'ont voulu oublier personne et être consensuels, ce qui a l'inconvénient de placer tous les groupes sur un même plan, suivant le découpage politique hexagonal. Il en découle une certaine confusion pour le lecteur néophyte qui ignore le poids respectif de chacun. Trois critères au moins auraient pu être retenus : la participation aux élections, car c'est le seul espace où la communication autonomiste peut se déployer à grande échelle. Puis l'adhésion ou non à un parti centralisé, dirigé de Paris (Cozan, Thomin), avec les limites de ce genre d'exercice, comme le montrent les votes autour de l'amendement Le Fur, qui n'a pu modifier l'article 2 de la Constitution. Enfin, l'existence ou non d'une revue ou d'un bulletin aurait pu être un autre critère à retenir. Si l'on considère ces 3 critères, l'UDB est actuellement, malgré ses faiblesses, le seul groupe organisé à être objectivement un vrai parti politique. Bien sûr, les autres organisations méritent le respect. Elles gagneraient à substituer la "realpolitik" à la "poésie politique" pour exister vraiment, en dehors d'une activité idéologique souvent en vase clos.

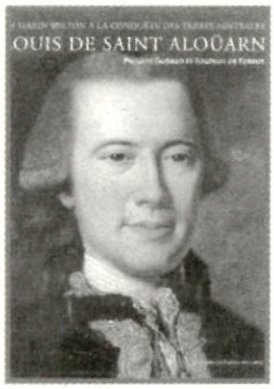
L'UDB est présente dans le livre par quatre personnalités[1] qui en reflètent bien la diversité et l'unité : la doctrine est claire, appuyée sur la foi bretonne et nourrie des principes démocratiques. Les moyens de faire connaître cette doctrine sont donnés par une organisation charpentée s'appuyant sur les cinq départements et l'émigration. Tout cela n'est pas le fruit du hasard mais du travail acharné des militants depuis 39 ans. Certes, les électeurs ne sont pas forcément au rendez-vous, mais l'UDB joue sur le temps long. Aux antipodes de l'agitation frénétique, elle préfère organiser un militantisme breton fait pour durer. Un jour, Breizh votera breton !

Loeiz LE BEC

(1) Christian Guyonvarc'h, Anaïg Le Gars, Ronan Leprohon, Jean-Jacques Monnier.

(An Here, 176 p., 20 €)

✦ Louis de Saint Aloüarn



Le Breton Jacques Cartier a laissé son nom attaché à la découverte du Canada, dont il prit possession, au nom de François Ier au XVIe siècle. Près de 240 ans plus tard, le 30 mars 1772, un officier de marine breton prenait possession de l'Australie au nom du roi de France Louis XV. Et pourtant, l'histoire a oublié le nom de Louis Aleno de Saint Aloüarn.

Avait oublié, devra-t-on dire désormais, car les éditions «Portes du large» publient, en cette fin d'année, un magnifique livre de Philippe Godard et Tugdual de Kerros consacré à cette étonnante résurrection de la mémoire des terres australes. Car c'est une expédition sur la côte nord-ouest de l'Australie qui, en 1998, apporta la preuve archéologique de ce voyage méconnu.

L'ouvrage des «Portes du large», un livre d'art, relié, dont la maquette intérieure est due à Charmaine Cave, talentueuse graphiste australienne est un véritable monument où on ne sait trop ce que l'on doit admirer le plus : l'érudition sans faille des auteurs, le récit «d'aventure» de l'expédition, le choix et le soin des illustrations, la grâce de la présentation.

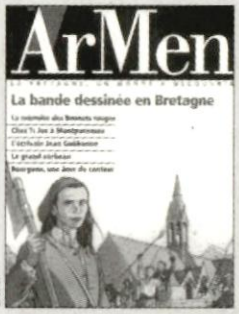
De plus, sa conception, assez peu «universitaire», présente une quantité d'entrées possibles : la biographie peu connue d'Aleno de Saint-Aloüarn, le voyage, les navires, la géographie, la botanique, le climat, la faune, l'expédition de recherche de preuves… Le lecteur est vite plongé dans la magie de ces moments de rêve qu'enfants, nous connaissions, au grenier de nos souvenirs, lorsque nous feuilletions au hasard des planches coloriées, les albums des voyages outre-mer qui ont provoqué tant de vocations de navigateurs, de géographes ou d'historiens.

Un luxueux ouvrage de format 280x210, relié en skivertex bleu océan, avec jacquette polychrome ; une impression sur papier satiné mat de 150 g. Un véritable livre de fête, pour 60 euros, chez le plus récent – et l'un des plus audacieux – des éditeurs bretons.

Ronan LEPROHON

(Ed. Les Portes du large, 362 p., 60 €)

ArMen n° 131



D.R.

Avec sa nouvelle maquette très aérée, le bimestriel culturel breton a belle allure. Après un article d'Alain Croix sur l'histoire et la mémoire de la Révolte des Bonnets rouges, Erwan Chartier présente la BD bretonne d'aujourd'hui, particulièrement créatrice, avant d'évoquer l'univers de François Bourgeon. François de Beaulieu évoque ensuite les croyances populaires liées au corbeau. Pierre Duclos nous emmène au "Ti Jos", la crêperie-bar-restaurant emblématique de Montparnasse, née en 1937 et toujours vaillante. Jean Guéhenno est la personnalité présentée en fin de revue, après un nouveau séjour au Pays de Galles pour en comprendre la toponymie (10 €).

Selaouit

par Pierre Morvan



MOUEZH PAOTRED BREIZH : "Ganet eo bet !" (Coop Breizh, CDMPB 1201)

C'est bien connu, la chute des feuilles en novembre annonce Noël en décembre… Dès lors pourquoi ne pas commencer ce dernier Selaouit de l'année par un disque totalement de saison, paru il y a déjà quelque temps, et gardé au chaud pour l'occasion.

La pochette et le titre de ce CD, **"Ganet eo bet !"**, enregistré par les Mouezh Paotred Breizh sous la conduite de Jean-Marie Airault, annoncent clairement la couleur : c'est de Noël, qu'il s'agit ici, penn da benn, des Noëls traditionnels de Cornouaille, du Pays vannetais ou du Trégor, des textes d'Ecosse, du Pays de Galles ou de Cornouaille britannique, ou encore des originaux signés Roparz Hemon, Job an Irien ou Per Jakez Hélias… Le tout – seize titres – est interprété avec une grande ferveur par le Chœur d'hommes de Bretagne. Idéal pour vous mettre dans l'ambiance…

PARDONIOU : (Coop Breizh, CD 920)



Et tant qu'on y est, poursuivons dans la même veine avec le volume 2 de **"Pardoniou"**, édité par la Coop Breizh et consacré aux cantiques du Trégor, de Haute-Cornouaille et du Goëlo. De Tréguier à Guingamp, de Duault à Lanrivain, de Pleudaniel à Kermouster, nous suivons donc ces pardons, qui rythmaient à date fixe la vie religieuse et sociale de toute la Basse-Bretagne.

Sous la houlette de Loïk Le Griguer (orgue), Daniel Le Féon (bombarde) et Anne Auffret (chant), nous mettons nos pas dans ceux de ces processions rituelles, dont l'empreinte est encore si forte dans nos contrées. Un petit bout de chemin que nous ne pouvons pas regretter, tant est lumineuse la beauté de certains airs, tant est parfaite cette interprétation d'une grande sobriété. A l'image de cet **"Enor, enor da Santez Anna"** chanté au pardon de Ploubazlanec. Une réussite, ma foi…

DÉFILÉ

L'année 2003 sera-t-elle "plusse mieux", moins "horibilis" que la 2002 qui s'achève. Rien n'est moins sûr, mais au moins, grâce à Diwan, on pourra la voir défiler en musique. Chaque page du calendrier 2003 des écoles bretonnes est en effet consacrée à un instrument et ornée de la photo de musiciens ou chanteurs de Bretagne…

Février filera au son du violon de Pierrick Lemou, en avril, vous écouterez Patrick Molard et son biniou bras, tandis que la guitare de Dan ar Bras vous charmera en décembre et qu'en mai… vous continuerez à faire ce qui vous plaît. Les frères Morvan, Stivell, Baron et Anneix, Didier Squiban, Servat et beaucoup d'autres vous accompagneront ainsi au fil des mois (disponible à Diwan Breizh, 02 98 21 31 84, ou auprès des militants Diwan).

BRENNIG AR C'HURNIG : "Alato !" (Keit Vimp Bev, KVB P 05)

Mais Noël, c'est aussi bien sûr la saison des cadeaux. Voici un CD parfait pour garnir les sabots de nos chères petites têtes blondes. Comme le veut la loi du genre, c'est d'abord toute une ménagerie qui défile à portée de nos oreilles : des éléphants de toutes les couleurs, ce pauvre âne de Bethléem, embarqué malgré lui dans une drôle de galère, le loup et le renard et un tas d'autres mauvaises bêtes…

Mais Jakez ar Borgn, Eric Liorzou et leurs amis de Brennig ar C'hurnig vont plus loin et abordent, e brezhoneg mar plij, des sujets plus profonds. Les marées noires (**"Ankou Kokadiz"**), les nitrates et autres phosphates (**"Traoñ an tevenn"**), la guerre (**"Peur"**) sont traités ici avec juste ce qu'il faut de sérieux et d'humour. Avec pour terminer une belle chanson sur la langue bretonne : **"Blaz an douar a zo ganti /Liv ar mor a zo warni"**[1]. Sympathique, conseillé pour les petits, pas forcément inutile pour les grands…



LES OURS DU SCORFF : "Le plus mieux" (Keltia Musique, KMCD136)



De l'humour juste ce qu'il faut et même davantage – mais qui s'en plaindra ? – des jeux de mots rigolos, des images en double sens et même quelquefois en sens interdit, le tout balancé sur une musique guillerette aux accents trad', entre gallo et cajun… tel est le parti pris depuis près de dix ans par les Ours du Scorff. On le sait, le pari est gagné et c'est ce qui encourage Keltia Musique à sortir pour les fêtes de fin d'année un "best of" de derrière les fagots…

En langage plantigrade, cela devient judicieusement **"le plus mieux"** des Ours du Scorff, avec, à la clé, quelques-uns des tubes de la bande à Gigi Bourdin et Laurent Jouin, **"L'âne, l'âne, l'animal"**, **"La Maison des Bisous"**, **"Attrape-mouches"**, **"Mad'moiselle Lulu"**… sans oublier **"Les Ours bulles"** paru sur leur premier album, ni bien sûr **"L'Ours Oné"**, devenu leur mascotte. Chacun de leurs "aux puces" est un vrai plaisir et celui-ci ne déroge pas à la règle. Le **"plus mieux"** des Ours du Scorff, c'est vraiment méga taupe…

Renée JACOB : "Les histoires du bois de Coz Castel" (production Boufadou 02 96 55 03 21)



Quand Renée Jacob est venue vivre au fond du bois de Coz Castel, sur la rive paimpolaise du Trieux, les animaux l'ont appelée Radell, parce qu'ils croyaient qu'elle venait de la mer… Quand elle s'est installée, elle a branché sa télé, pour ne plus l'éteindre. Une télé bien à elle, une lucarne magique unique en son genre… Le programme, ce sont tous ses copains du bois qui l'imaginent. L'écureuil, Moïse le crapaud, la famille Renard, la hulotte, Pète-en-l'air le troglodyte… ils lui offrent, à travers sa porte vitrée, **"le spectacle de leur liberté"**.

Car on peut en voir des choses quand on vit au fond des bois… Les belles histoires de Tante Renée sont dites par Manuelle Campos et Marie de Gélis, du groupe Boufadou. Rémi Martin les accompagnent à l'accordéon diatonique, par touches discrètes et lumineuses, juste ce qu'il faut pour ne pas effrayer le petit peuple de la forêt, lutins compris. Le disque s'achève sur une veillée de Noël bien particulière. Un disque d'une grande fraîcheur. Très nature !

L'ESPRIT TI - MEIN : (autoproduit, rens. au 02 96 22 82 59)



Gilles Servat, Louis Capart, Claude Besson, Ti Jaz, Thomas et Riou et beaucoup d'autres… tous sont passés au Ti Mein, ce café-cabaret haut perché sur la route de Port Béni, à Pleubian, petit bourg de la Presqu'île Sauvage également connu pour "abriter" le si fameux et si fragile Sillon du Talbert. Tous y sont passés et tous ont contribué à forger cet **"esprit Ti Mein"**, fait d'amitié, de chaleur, mais aussi d'exigence. La musique, les chansons que l'on y entend sont programmées dans un souci de qualité et c'est évidemment les artistes de Bretagne qui y tiennent la première place.

Enregistré pour fêter le 20e anniversaire du bar et la constance du patron, Jean-Pierre Hamon, ce CD donne un aperçu de l'ambiance chaleureuse qui peut régner dans ce "petit lieu de grande culture".

A signaler une chanson toujours d'actualité signée Gérard Hernot, **"Il pleut sur les cons"** et une assez surprenante reprise de la **"Blanche Hermine"**...

20 ANS DE MUSIQUES MARITIME ET BRETONNE : (Le Chasse Marée - Ar Men, SCM 045)



Encore un anniversaire, le 20e également. Le disque destiné à célébrer l'événement paraît au moment où le Chasse Marée connaît les difficultés que l'on sait. Des difficultés que l'on ne peut imaginer que passagères et qui n'enlèvent absolument rien au travail fabuleux accompli depuis la création de la SCOP douarneniste. Deux anthologies remarquables, celle des "chansons de mer" (dix-huit CD parus) et celle des "chants et musiques de Bretagne" (neuf CD) constituent un fonds d'une telle richesse qu'il a suffi d'y puiser pour sortir cet album des vingt ans. Résultat, des Goristes à Stan Hugill en passant par Cabestan, la Squadra, les Souillés de Fond de Cale ou Wopso, une belle sélection de chansons d'ici et d'ailleurs, souvent enregistrées lors des fêtes maritimes de Paimpol ou Douarnenez. Une compil' utile pour souligner le travail fourni par la SCOP ...et lui filer un petit coup de main.

Yann HONORÉ : "Zaw" (Créon Music, 812 7522)

Une addition d'indéniables talents peut-elle faire jaillir à tous les coups un disque cohérent, une œuvre véritablement homogène ? La question peut se poser à l'écoute de **"Zaw"**, premier opus solo de Yann Honoré, lequel est loin d'être un inconnu dans le petit monde de la musique bretonne. On se souvient qu'il fit partie de l'aventure Glaz, illustre groupe de la fin du siècle dernier – eh oui ! – dont il signa, avec Yves Ribis, bon nombre des musiques et arrangements.

Il nous revient avec cet album enregistré sous son propre nom, accompagné d'une bande d'amis



non moins illustres, parmi lesquels on citera la Galloise Ffran May, le Kabyle Farid Aït Siameur, les Bretons Kristen Nikolaz, Loïc Bléjean, Pascale Le Berre, Malo Carvou...

Alors on cherche peut-être en vain le fil conducteur mais on découvre une succession de tableaux musicaux, une suite de morceaux de bravoure, dont plusieurs sont tout à fait bien amenés. **"Awalc'h"** qui ouvre l'album en beauté, **"Swyn"**, que Ffran chante en gallois et a capella, **"Dour red"**, avec la voix insistante de Kristen, un emprunt à Glaz, **"Tro ha tro"**, un autre à Youenn Gwernig, **"Identity"**... Au bout du compte, un disque très ouvert et par là même attachant.

LES FRÈRES MOLARD : "Bal Tribal" (Ton All, TA001)



D'une addition de talents incontestables, peut-il naître un disque fort, une œuvre construite, à la fois enracinée et ouverte ? Oui assurément... Les trois frères Molard, Patrick, Jacky et Dominique, ont su rassembler autour d'eux une riche palette de musiciens pour bâtir cette création au titre bien trouvé, **"Bal Tribal"**.

A leurs côtés, parmi les plus connus, Michel Aumont (clarinettes), Yves Berthou (bombarde), Sylvaine Guichen (violon), Christian Lemaître (fiddle), Jacques Pellen (guitare)... apportent tout leur savoir-faire et contribuent à faire de cet enregistrement le bal des meilleurs... A l'origine de groupes aussi fameux que Gwerz, Den, Skolvan ou Archétype – entre autres – il est vrai que les Molard ont engrangé une extraordinaire expérience, ici magistralement restituée.

D'un bout à l'autre, le **"Bal Tribal"** vous prend aux tripes et ne vous lâche pas, un bal tripal en quelque sorte. L'émotion surgit, intacte, à chacune des rencontres de ce carnet de voyages, enregistré, il n'est pas indifférent de le préciser, à l'Espace Glenmor de Carhaix. En partant de la tradition bretonne, les musiciens explorent des territoires fort différents et fort éloignés les uns des autres, du jazz aux musiques expérimentales en passant par l'Inde ou les Balkans, avant de revenir avec brio à leur point de départ. Ecoutez donc "Jordi's march", le superbe morceau qui ouvre l'album. Ou cet époustouflant **"Plinn ar Maro"**, avec l'étonnante Kalinka Vulchera, la soliste des voix bulgares... ou encore **"Kitka of Surnets"**, de et avec la même... vous m'en donnerez des nouvelles. Une totale réussite, une nouvelle pierre blanche dans la production discographique bretonne.

SPONTUS ha Kañnerion Pleuigner : (An Naër Produksion, 602)



Ce qui frappe l'observateur étranger assistant pour la première fois à un fest-noz, c'est le mélange étonnant des générations, tant dans la salle, côté danseurs, que sur scène, coté musiciens et chanteurs. Jeunes et anciens, ados et quadras, tous participent, au coude à coude, au plaisir partagé, fusionnel et alors, le mot de "communion" n'est sans doute pas trop fort...

Spontus, jeune formation morbihanaise, va plus loin en choisissant de confronter, sur CD, sa juvénile expérience à celle, ancienne, des Kañnerion Pleuigner, les Chanteurs de Pluvigner, références en matière de chant traditionnel breton. C'est le fruit de cette rencontre qu'ils nous livrent ici avec ce second opus, toujours produit par An Naër. L'album fait alterner airs à danser instrumentaux, fort réussis, et mélodies chantées en vannetais par les Kañnerion. Et la musique de Spontus offre alors un écrin délicat aux voix d'hommes enracinées dans leur terroir. Sans craindre les clichés – osons ! – on peut bien parler du disque de la maturité...

LA GODINETTE : "Le Canal de Nantes à Brest" (Epona, distribution Keltia Musique, GO 02/11)



Lancée à des fins militaires par Napoléon, pour contourner les difficultés provoquées par le blocus anglais, la construction du Canal de Nantes à Brest s'est étalée sur près de quarante ans. L'outil de développement qu'il a constitué a été brisé par la mise en service du barrage de Guerlédan, en 1930. A partir de là, la navigation n'était plus possible sur la totalité du canal, le lien si utile entre la Basse et la Haute Bretagne était interrompu, l'oubli guettait...

C'était compter sans la Godinette, qui a décidé de renouer le fil et de rendre hommage au canal, et d'abord à ceux qui l'ont creusé, ouvriers et paysans, prisonniers de guerre ou forçats, déjà célébrés dans une belle chanson de Boufadou.

De Nantes à Brest, nous suivons Jean Baron, Christian Anneix et leurs compères, tout au long d'un CD qui est aussi prétexte à découvrir et raviver le patrimoine chanté et dansé des terroirs traversés. Et nous suivons pas à pas Xavier Lesèche, conteur de son état, qui nous narre l'histoire du Canal, depuis St Félix, évêque de Nantes en... 680, jusqu'aux derniers coups de pioche, ceux des bagnards épuisés... "un homme, un mètre". Un disque passionnant, et émouvant.

Violaine MAYOR : "Strujenn Haleg" (Vocation Record, VOC 039)



Les "jeunes pousses" de la musique bretonne ne manquent certes pas de talent et Violaine Mayor en apporte ici une nouvelle preuve, éclatante. Son second CD solo – après une participation remarquée, aux côtés de Jakeza Le Lay, à une mise en valeur réussie de la littérature bretonne contemporaine[2], est un petit joyau, lumineux et délicat, fin et plein d'élégance.

Les morceaux que joue Violaine sur une harpe à cordes métalliques creusée dans un bloc de saule – d'où le titre de l'album, **"Strujenn Haleg"**, rejets de saule – appartiennent soit à la tradition bretonne, soit au répertoire gallois ancien, soit enfin à la musique écossaise de pibroc'h. Ecoutez alors **"Oran do Mhac Leoid Dhùn Bheagain"** ou **"Cumha Mairi nighean Alasdair Ruaidh"** : l'interprétation de la harpiste y est impressionnante de conviction et de virtuosité. Et sa voix, sur **"Seathain"**, un chant de travail des Hébrides, emporte elle aussi l'adhésion. Eblouissant.

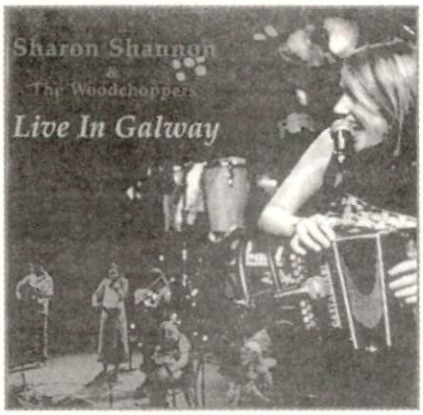
Pierre MORVAN

(1) "Le goût de la terre / Les couleurs de la mer".

(2) cf PB n° 465, octobre 2002.

Musiques de Celtie

SHARON SHANNON - LIVE IN GALWAY. (Daisy Label DLCD003 - www.daisy-discs.com)

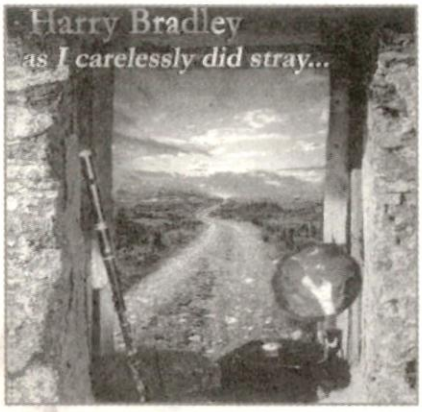


On ne présente plus Sharon Shannon, l'accordéoniste la plus célèbre de l'île verte. Nombre d'entre vous ont d'ailleurs pu l'applaudir lors de ses multiples passages dans l'un des grands festivals de Bretagne, Lorient, Quimper ... Ceux-là savent donc quelle énergie se dégage de ces rencontres. Eh bien c'est chose faite. Après quatre albums studio et un best of, voici enfin un enregistrement public qui restitue assez fidèlement l'ambiance si chaleureuse des concerts de Sharon.

C'est à Galway, capitale du Connemara, que ce concert a été mis en boite. Bien entendu les Woodchoppers, ses musiciens habituels, sont de la partie, depuis Jim Murray le jeune guitariste prodige, jusqu'aux sœurs Liz et Yvonne Kane qui font pleurer leurs fiddles, sans oublier Ronnie O'Flynn à la basse et la petite sœur Mary Shannon qui joue du banjo à la perfection.

Bien sûr pas de nouveautés, puisque c'est d'un concert qu'il s'agit, mais vous retrouverez quelques-uns des morceaux qui ont fait le succès de Sharon au fil des années, notamment Mouth of the Tobique ou Rathlin Island. Plus original A Costa de Galicia, pour rappeler que Sharon et Carlos Núñez ont souvent joué ensemble. En tout 14 morceaux de la meilleure veine. Si d'aventure vos pas croisent le chemin de Sharon ici ou là, ne la ratez surtout pas. Ça vaut le détour.

HARRY BRADLEY - As I carelessly did stray... (Phaeton SPINCD 1005 - Distribution Keltia)



Peut-être avez-vous remarqué son nom au générique du dernier album d'Altan. Voici le jeune flûtiste qui monte dans les milieux musicaux irlandais, au point d'être de plus en plus demandé par les uns et les autres pour figurer à leurs côtés.

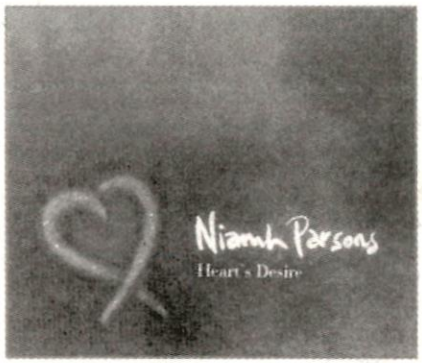
Natif de Belfast il y a vingt et quelques années dans un milieu tout sauf musical, Harry découvre le tin whistle à 12 ans à l'écoute de Planxty et Bothy Band. Rapidement il passe à la vitesse supérieure en s'attaquant à la flûte traversière qu'il pratique aux côtés de Seamus Tansey ou Desi Wilkinson. Tout en travaillant pour TG4, la chaîne de TV gaélique, il tourne avec des groupes comme Dervish ou Cran. Un premier album en 2000 se voit décerner plusieurs prix.

Celui-ci est le second album de Harry. En 15 morceaux qui rassemblent la majorité des airs à danser irlandais, il fait la brillante démonstration d'un talent certain. Son sens du rythme n'a d'égale que la dextérité de ses doigts qui courent sur son instrument à une vitesse vertigineuse. A remarquer, la façon bien particulière qu'a Harry de jouer de sa flûte, comme si son souffle venait du tréfonds de sa gorge.

Une guitare, un bouzouki, un fiddle et un bodhrán l'accompagnent discrètement tout au long de l'album, soulignant la prédominance de la flûte.

Nul doute qu'on n'a pas fini de reparler de ce jeune prodige.

NIAMH PARSONS - Heart's Desire. (Green Linnet GLCD 1219 - Distribution Keltia)



Je vous avais déjà parlé d'elle il y a quelques années à l'occasion de la sortie de son premier album Loosely Connected. Depuis, Niamh Parsons (prononcer Nive) a fait un bout de chemin dans la chanson, jalonné de trois magnifiques albums, Loosen Up en 97, Blackbirds and Thrushes en 99, et enfin In My Prime en 2000.

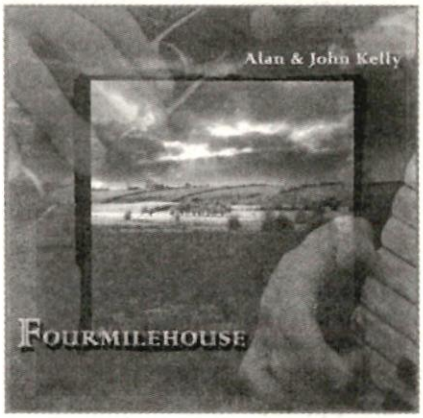
Alors que sur les deux premiers elle était accompagnée par le groupe de Belfast The Loose Connections, qui donnait une coloration résolument moderne, voire jazzy à son répertoire, Niamh a par la suite adopté un style plus resserré autour de sa voix magnifique et de deux ou trois musiciens seulement.

Elle nous revient aujourd'hui avec Heart's Desire, un album solo composé de traditionnels et de chansons d'auteurs contemporains comme Andy Irvine, ou plus original, Mark Knopfler de feu Dire Straits. La plupart des traditionnels lui ont été appris durant son enfance par son père Jack, à qui l'album est d'ailleurs dédié.

Peu de titres très connus, mais plutôt une collection de chansons intimistes, mises en valeur par la voix profonde de Niamh, tantôt a capella, tantôt discrètement accompagnée par les guitares de Graham Dunne et Dennis Cahill ou l'accordéon de Josephine Marsh ; et sa propre sœur sur le dernier morceau de l'album. A signaler la chanson West Coast of Clare précédemment enregistrée par Planxty et les deux instrumentaux sur lesquels Niamh laisse la place aux guitaristes pour une suite de reels et de jigs. Les quelques morceaux a capella ne sont pas sans rappeler le seannós, la gwerz irlandaise.

Un disque tout en douceur et en fraîcheur.

ALAN & JOHN KELLY - FOURMILEHOUSE. (Blackbox Music BBM2003 - Distribution Keltia)



Je vous avais déjà entretenus d'Alan Kelly lors de ses précédents albums solo (PB n° 424 & 446). Le voici de retour aujourd'hui en compagnie de son frère John, pour un duo flûte/accordéon et un nouvel album Fourmilehouse, du nom d'un village du Co. Roscommon, d'où est originaire leur père, lui-même excellent accordéoniste.

Les deux frères avaient été habitués à jouer ensemble depuis leurs années d'apprentissage de la musique, puis au fil des ans avaient abandonné cette pratique. C'est en travaillant sur l'album Mosaic d'Alan en 2000, que l'envie leur est venue de jouer de nouveau ensemble.

Pour le présent album, les deux frères sont allés chercher dans les anciens airs qu'ils avaient appris encore adolescents, notamment des morceaux originaires du Roscommon, morceaux peu connus du grand public. C'est le cas notamment de The Green Fields of Woodford, une suite de jigs. Mais nous trouvons aussi des standards : The Duke of Leinster ou The Hag's Purse, ainsi que des compositions plus récentes de Liz Carroll ou Billy McComiskey, le tout formant un ensemble tout à fait harmonieux.

Philippe COUSIN

LIVRES

COOP BREIZH *présente…*

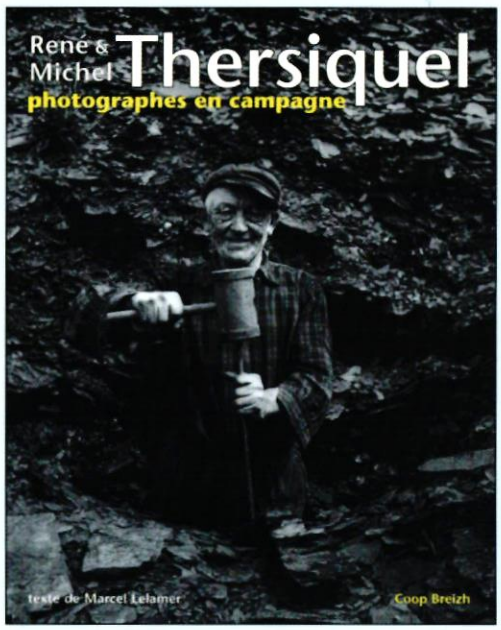


Le Tournant - La mondialisation : une chance pour la Bretagne
Joseph Martray
128 p. – poche – 10 €

Réunification, développement, ouverture à l'international : la vision d'un grand spécialiste…



P.Péron de A à Z
Françoise & Yves-Marie Péron
25 x 33 cm – 256 p. – relié jaquette – 55 €

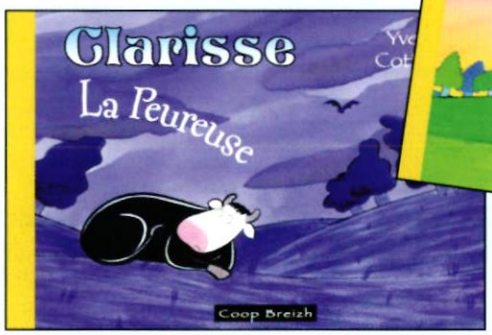


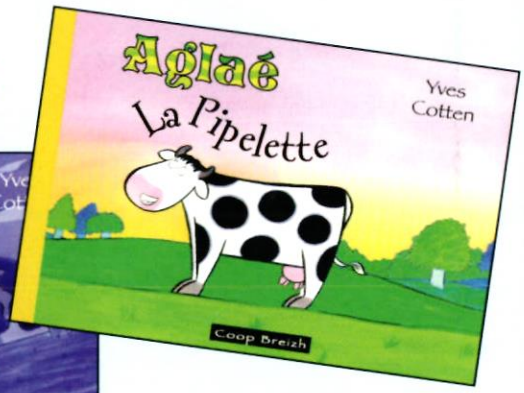
Photographes en campagne
Michel Thersiquel – Marcel Le Lamer
24 x 30 cm – 160 p. – relié jaquette – 30 €



Calendrier Coiffes de Bretagne 2003
Photos de Sylvie Le Parc
34 x 48 cm – éphéméride & saints bretons – 22 €

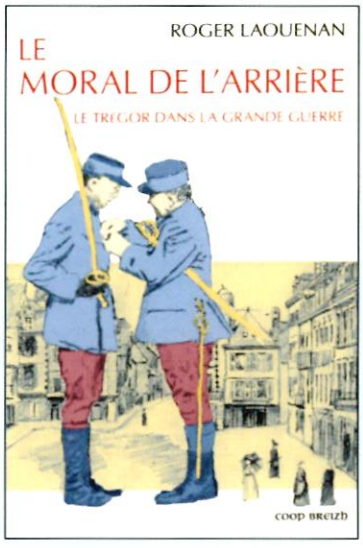
Après les succès de "Rosine" et de "Marguerite", le troupeau d'Yves Cotten s'agrandit…





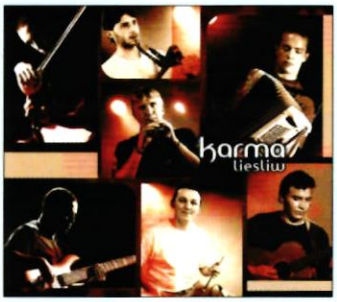
Aglaé la pipelette
Clarisse la peureuse
Yves Cotten - 3-6 ans
40 p. – relié – 11 €

Le Laouénan nouveau est arrivé !



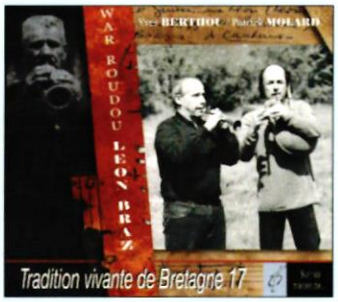
Le Moral de l'arrière
Roger Laouénan
15,5 x 22 cm – 160 p. – broché – 15 €

DISQUES



Karma
Liesliw

Comme son nom en breton l'indique, le nouveau Karma est un disque multicolore…



Yves Berthou / Patrick Molard
War roudou Leon Braz

Champion de Bretagne 2001, le couple rend hommage à Guil-laume Léon, dit Leon Braz.



Trio PSG
Patrice Marzin, Soig Sibéril, Jean-Charles Guichen

Trois "guitar heroes", et des vrais, made in Breizh !

Recevez gratuitement notre catalogue sur simple demande
Coop Breizh - Kerangwenn - 29540 Spézet - tél. 02 98 93 83 14 - fax 02 98 93 87 97
coopbreizh@wanadoo.fr

Pour les Fêtes
2 CADEAUX «TENDANCE»



Le calendrier poster 2003 des prénoms bretons : un incontournable
7,60 € (franco de port)
à commander à : UDB - BP 203 - 56102 Lorient cedex



Raffar
Décentr
p. 31-32
veautés

L'abonnement-cadeau d'un ami avec une réduction de 5 €
(voir modalités en page 26)